

# Annuaire académique

2022-2023



## DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Nous reconnaissons que l'Université de l'Ontario français se situe sur un vaste territoire régi par la ceinture Wampum d'un seul bol, ou d'une seule assiette, qui scelle une entente de coexistence, de protection et d'utilisation des ressources autour des Grands Lacs. Témoin de milliers d'années d'activité et de coexistence humaine, notre territoire, Toronto, se veut toujours un lieu de rencontre fréquenté et adopté par plusieurs peuples autochtones provenant des quatre coins de l'île de la Tortue. Nous sommes reconnaissants envers ces premiers peuples d'avoir la possibilité de nous rencontrer et de travailler sur ce territoire.



# Table des matières

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE TERRITORIALE .....	2
À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS .....	6
Mission	6
Déclaration en matière d'équité, diversité et inclusion	6
Gouvernance de l'université	6
Bureau du registraire	9
À PROPOS DE L'ANNUAIRE ACADÉMIQUE .....	10
Responsabilités des étudiantes et des étudiants	10
Modifications en cours d'année universitaire	10
Année d'application de l'Annuaire académique	11
Accommodements	11
CALENDRIER UNIVERSITAIRE ET DATES IMPORTANTES .....	12
Dates importantes pour la session d'automne 2022 (A22)	12
Dates importantes pour la session d'hiver 2023 (H23)	13
Dates importantes pour la session d'été 2023 (E23)	13
ADMISSION AUX PROGRAMMES DE 1 <sup>er</sup> CYCLE.....	14
Exigences générales	14
Critères d'admission pour une candidate diplômée ou un candidat diplômé d'une école de l'Ontario	14
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant d'une autre province canadienne (sauf le Québec)	14
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat qui étudie dans un CÉGEP au Québec	15
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant de l'extérieur du Canada	15
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat en provenance d'un autre établissement post-secondaire	16
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat adulte répondant aux conditions d'admission	16
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat aux programmes courts	16
Transfert de crédits	17
Étudiante visiteuse ou étudiant visiteur	17
Étudiante ou étudiant libre	18

Compétences linguistiques	18
Demande d'admission et procédure	18
Communications électroniques avec les étudiantes et étudiant admis et les candidates et candidat à l'admission	21
INSCRIPTION AUX COURS ET FRAIS DE SCOLARITÉ .....	22
Statut d'étudiante ou d'étudiant	22
Statut à temps complet et activités professionnelles	22
Choix et inscription aux cours	22
Procédure d'inscription aux cours	23
Exigences préalable aux cours	23
Réinscription aux cours	23
Inscription tardive	24
Ajout ou abandon de cours avant la date limite d'inscription	24
Ajout ou abandon de cours après la date limite d'inscription	24
POLITIQUES ET DIRECTIVES RELATIVES À LA POURSUITE DES ÉTUDES .....	27
Indications au sujet des exigences des programmes	27
Durée limite des études	27
Présence en classe	27
Procédure d'évaluation et système de notation	28
Examens / intégration des apprentissages	31
Réussite ou échec d'un cours	33
Calcul de la moyenne	33
Procédure d'appel et de révision de notes	34
Relevé de notes et historique universitaire	35
Rendement académique	35
Interruption des études	36
Appels et Griefs	36
Collation des grades	37
LISTE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE 1 <sup>er</sup> CYCLE .....	39
Baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques (120 crédits).....	39
	43
Baccalauréat spécialisé en études de la pluralité humaine (120 crédits)	43
Baccalauréat spécialisé en études de l'économie et de l'innovation sociale (120 crédits)	47
	51

Baccalauréat spécialisé en études des environnements urbains (120 crédits)	51
Certificat universitaire en études des cultures numériques (30 crédits)	55
Programme court en études des cultures numériques (15 crédits)	56
Certificat universitaire en études de la pluralité humaine (30 crédits)	56
Programme court en études de la pluralité humaine (15 crédits)	57
Programme court en Diversité, immigration et inclusion (15 crédits)	58
Certificat en études de l'économie et de l'innovation sociale (30 crédits)	59
Programme court en études de l'économie et de l'innovation sociale (15 crédits)	60
Certificat en études des environnements urbains (30 crédits)	60
Programme court en études des environnements urbains (15 crédits)	61
Certificat en recherche-intervention transdisciplinaire (30 crédits)	62
Programme court en études transdisciplinaires appliquées (15 crédits)	62
Certificat en sciences humaines et sociales appliquées (30 crédits)	63
Programme court en sciences humaines et sociales appliquées (15 crédits)	65
Certificat en pédagogie de l'enseignement supérieur (16 crédits)	66
Programme court en gestion et gouvernance des organisations (15 crédits)	67
LISTE DES COURS, ATELIERS, SÉMINAIRES ET STAGES.....	68
Système de numérotation des cours, ateliers professionnels et stages	68
Description des cours, ateliers professionnels et stages par sigle	69



# À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

## Mission

Ancrée dans son milieu, innovante, audacieuse et agile, l'Université de l'Ontario français façonne le monde par son approche transdisciplinaire et expérientielle. Outre son mandat lié à l'enseignement supérieur, l'Université de l'Ontario français contribue au bien-être socioéconomique et linguistique des communautés d'expression française (francophones et francophiles) de l'Ontario.

## Déclaration en matière d'équité, diversité et inclusion

L'Université de l'Ontario français s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté et dans ses processus d'embauche. L'Université encourage toutes les personnes qualifiées à postuler, incluant : les personnes racisées, les Autochtones, les femmes, les membres de minorités ethnoculturelles et linguistiques, les personnes en situation de handicap et celles avec des habiletés différentes. L'Université de l'Ontario français invite également les personnes de tous les âges, de toutes les orientations sexuelles et toutes les identités de genre à soumettre leur candidature.

## Gouvernance de l'université

L'Université de l'Ontario français est la première université de langue française en Ontario à se doter d'une gouvernance autonome et dont une partie de la mission générale, telle que définie dans la *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*, est de soutenir la gouvernance par et pour la communauté francophone en menant ses affaires en français.

L'Université a une structure de gouvernance bicamérale avec deux instances statutaires : le Conseil de gouvernance et le Sénat. De manière générale, le Conseil de gouvernance est responsable de superviser l'administration générale des affaires de l'Université et le Sénat est responsable de l'enseignement et de la recherche à l'Université. Le secrétaire général de l'Université agit à titre de secrétaire du Conseil de gouvernance, du Sénat et de leurs comités respectifs.

## Conseil de gouvernance

Le rôle du Conseil de gouvernance de l'UOF est d'administrer et de gérer les affaires de l'Université conformément à la [Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français](#) (ce lien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre). Chaque membre doit exercer les pouvoirs et fonctions de son mandat au mieux des intérêts de l'Université dans son ensemble avec diligence, intégrité, loyauté, transparence et bonne



foi, en vue de défendre l'autonomie et l'indépendance de l'Université et de renforcer son image publique.

La composition du Conseil de gouvernance, ses comités, et le calendrier des assemblées sont disponibles sur le site Internet de l'Université à l'adresse : <https://uontario.ca/a-propos-de-luof/conseil-de-gouvernance>.

## Sénat

Le Sénat est l'instance responsable de réglementer et d'assurer la saine gestion des affaires académiques de l'Université en matière d'enseignement et de recherche, conformément à la *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*. Par exemple, il a le pouvoir de définir le contenu de tous les programmes et cours, les normes d'admission et de maintien de l'inscription à l'Université, ainsi que les conditions d'obtention des grades, diplômes et certificats.

La composition du Sénat et le calendrier des assemblées ordinaires sont disponibles sur le site Internet de l'Université à l'adresse : <https://uontario.ca/a-propos-de-luof/titre-par-defaut-1/titre-par-defaut>.

## Corps professoral

Le corps professoral de l'Université est composé de membres permanents (des professeures et professeurs titulaires, agrégés et adjoints) ainsi que de membres provenant d'autres institutions ou organismes (professeures et professeurs invités et associés). Pour refléter la logique transdisciplinaire de l'Université, les professeures et professeurs sont regroupés au sein d'une seule unité administrative (le corps professoral) et relèvent directement du vice-recteur aux études et à la recherche.

Au sein du corps professoral, cinq unités administratives permettent d'organiser les activités d'enseignement et de recherche. Il s'agit des pôles d'études et de recherche. Ces derniers portent sur :

- la pluralité humaine;
- les environnements urbains;
- les cultures numériques;
- l'économie et l'innovation sociale; et
- l'enseignement et l'apprentissage.



Les personnes suivantes sont membres du corps professoral de l'Université :

**Virginie ABAT-ROY**, professeure associée, B.Sc.Soc., B.Éd., M.Éd. (Université d'Ottawa)

**Maxime ALLARD**, professeur invité, B.Ph. (Collège universitaire dominicain), M.Ph. (Université d'Ottawa), M.Th. (Collège universitaire dominicain), Ph.D. (Université Laval)

**Jacob ATANGANA-ABÉ**, professeur invité, D.E.S.C. (ESSEC de Douala, Cameroun), M.Sc., Ph.D. (Hautes Études commerciales, Université de Montréal)

**Izabel BARSIVE**, professeure associée, B.A., Cert. Journalisme (Université de Montréal)

**Véronique BÉGUET**, professeure adjointe, Licence (Université Lumière Lyon 2, France), M.A., Ph.D. (Université Laval)

**Fadila BENZIDOUN**, professeure associée, D.E.S. (Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène, Algérie), B.A. (Université d'Ottawa)

**Luc BLANCHETTE**, professeur associé, B.Éd., M.A. (Université du Québec à Montréal), Ph.D. (Aspen University)

**Marie-Élaine BOURGEOIS**

**Guillermo CANDIZ**, professeur adjoint, Ph.D.

**Laurie CARLSON BERG**, professeure titulaire et responsable du Pôle d'études et de recherche en enseignement et apprentissage, B.A., B.Éd. (Université d'Ottawa), M.A., Ph.D. (Université de Toronto)

**Chedrak CHEMBESSI**, professeur adjoint, Licence, Maîtrise (Université de Parakou, Bénin), Maîtrise, Ph.D. (Université de Limoges, France), Ph.D. (Université Laval)

**Thomas CHIASSON-LEBEL**, professeur adjoint B.A., M.A. (Université du Québec à Montréal), Ph.D. (Université York)

**Sarah CHOUKAH**, professeure adjointe, B.Sc., Ph.D. (Université de Montréal)

**Ethel CÔTÉ**, professeure associée, B.A., Diplôme de 2<sup>e</sup> cycle (Université Concordia)

**Catherine DÉRI**, professeure associée, B.Sc. (Université de Montréal), M.A. (Université de Guelph), M.D.S. (Collège militaire royal), M.Éd. (Université d'Ottawa)

**Matthieu JOSSELIN**, professeur adjoint

**Jean-Louis LAVILLE**, professeur invité, Diplôme (École supérieure des Sciences économiques et commerciales de Paris, France), D.E.A. (Université Paris IX Dauphine, France), Doctorat (Institut d'Études politiques de Paris, France)

**Frédéric LECLERC**, professeur

**Paulin MULATRIS**, professeur titulaire et responsable du Pôle d'études et de recherche en pluralité humaine, B.Th., B.A. (Université catholique du Congo), Licence (Université de Namur, Belgique), Ph.D.(Université catholique de Louvain, Belgique)

**Jérémie PELLETIER-GAGNON**, Professeur adjoint, Ph.D.

**Stéphane ROCHE**, professeur invité et responsable du Pôle d'études et de recherche en environnements urbains

**Mirella TARMURE VADEAN**, professeure associée, Licence, Maîtrise (Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès, France), M.A., Ph.D. (Université Concordia)

**Leandro VERGARA CAMUS**, professeur agrégé et responsable du Pôle d'études et de recherche en économie et innovation sociale, B.A. (Université du Québec à Montréal), M.A. (Universidad nacional autónoma de México), Ph.D. (Université York)

**Mischa YOUNG**, professeur adjoint, B.A. (Université McGill), M.Sc. (Université du Québec à Montréal), Ph.D. (Université de Toronto)

**Hela ZAHAR**, professeure agrégée et responsable du Pôle d'études et de recherche en cultures numériques, B.A., M.A. (Université de Tunis, Tunisie), Ph.D. (Université de Tunis, Tunisie; Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, France), Ph.D. (Institut national de la Recherche scientifique)

## Bureau du registraire

Le Bureau du registraire joue un rôle clé dans tous les aspects de l'expérience étudiante, du recrutement à la remise des diplômes et au-delà. Le Bureau du registraire soutient également la communauté élargie francophone et francophile de l'Ontario, ainsi que tous les partenaires de l'Université. Toute question concernant le contenu de cet annuaire peut être adressée au Bureau du registraire à l'adresse courriel suivante : [registraire@uontario.ca](mailto:registraire@uontario.ca).

## À PROPOS DE L'ANNUAIRE ACADÉMIQUE

L'annuaire académique est l'une des principales sources d'information sur les règlements et politiques de l'Université pour les étudiantes et étudiants. Il reflète les conditions et les délais d'admission, les règlements des études, la description officielle des programmes d'études, les normes universitaires, les conditions d'obtention des diplômes et les politiques générales de l'Université pour les étudiantes et étudiants de premier cycle et des études supérieures.

### **Responsabilités des étudiantes et des étudiants**

En s'inscrivant à un cours ou à un programme d'études, chaque étudiante et étudiant de l'Université accepte d'observer et d'être liée ou lié par les modalités du présent avis, ainsi que par les conditions, les normes universitaires, les règles, les règlements, les politiques et les codes de comportement contenus ou mentionnés dans l'annuaire. Il est donc de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de prendre connaissance du contenu de l'annuaire académique.

### **Modifications en cours d'année universitaire**

Bien que l'Université fasse des efforts raisonnables pour s'assurer que le contenu de l'annuaire soit exact, elle se réserve le droit, sous réserve de l'autorité du Sénat, d'apporter tout changement qu'elle juge nécessaire à l'information mentionnée dans l'annuaire ou mentionnée dans d'autres documents relatifs à l'admission et à l'inscription, y compris, mais sans s'y limiter, l'élimination ou la modification de cours, de programmes, de la structure organisationnelle, des frais de scolarité, des normes d'admission, des normes universitaires, des exigences relatives aux diplômes, des politiques, des règlements ou des codes de conduite de l'Université. Tous les changements mentionnés ci-dessus peuvent être effectués par l'Université sans que les étudiantes ou étudiants potentiels en soient informés au préalable. Malgré tout, l'Université prendra des mesures raisonnables pour informer les étudiantes et étudiants de ces changements dès que possible. La version en format PDF disponible sur le site Internet de l'Université, et mise à jour sur une base annuelle, a préséance sur toute autre version de l'annuaire académique.

L'Université n'est pas responsable des pertes ou des dommages de quelque nature que ce soit découlant de ces changements, ni des pertes ou des dommages découlant d'une interruption, d'un retard ou d'une cessation de ses services, de ses cours ou de ses classes pour des raisons de force majeure, de pandémie, d'urgence de santé publique, d'incendie, d'inondation, d'émeute, de guerre, de grève, de lock-out, de dommages à la propriété de l'Université, de pannes ou de fermetures



majeures de bâtiments, d'urgence financière ou de tout autre événement hors du contrôle raisonnable de l'Université.

L'Université se dégage également de toute responsabilité pour les dommages résultant d'erreurs, d'interruptions ou de perturbations des opérations, ou liés à ses opérations ou à ses campus, résultant d'une panne informatique ou de la non-conformité de ses systèmes informatiques.

L'annuaire académique sera interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui y sont applicables, et les tribunaux de la province de l'Ontario auront la compétence exclusive pour tout litige découlant des présentes dispositions.

## **Année d'application de l'Annuaire académique**

Les exigences en matière de programmes ou de concentration s'appliquent aux étudiantes et étudiants qui ont commencé leurs études durant l'année scolaire 2022-2023. Les étudiantes et étudiants sont normalement soumis aux exigences en vigueur dans leur programme au moment où elles et ils commencent leurs études dans ce programme, sauf lorsque la sélection de la concentration n'est requise qu'après une période d'inscription déterminée (p. ex., identifier une spécialisation à la fin de la première année). Les étudiantes et étudiants doivent donc se soumettre aux exigences en vigueur dans la session à laquelle elles et ils ont été admis dans leur programme.

Lorsque les exigences du programme ou de la concentration changent, une étudiante ou un étudiant peut continuer à être soumise ou soumis à l'ensemble des exigences spécifiées dans le paragraphe précédent ou choisir d'être soumise ou soumis au nouvel ensemble d'exigences, à moins que le corps professoral ne précise le contraire lorsque le changement est introduit.

Il est conseillé aux étudiantes et étudiants éventuels ou aux nouvelles personnes inscrites de consulter l'information la plus récente disponible auprès du Bureau du registraire avant de prendre des décisions d'admission ou d'inscription à un programme d'études.

## **Accommodements**

L'Université s'est dotée d'un environnement accessible, inclusif et de conception universelle. Nous sommes au service des étudiantes et étudiants en situation de handicap affectant la mobilité, la vision, l'audition, l'apprentissage et la santé physique ou mentale. Les personnes en situation de handicap sont mises en relation avec les ressources et le soutien nécessaires pour réaliser leur plein potentiel. Pour de plus amples renseignements au sujet des diverses ressources et mesures de soutien disponibles, veuillez contacter le Bureau du registraire à l'adresse courriel suivante :

[registraire@uontario.ca](mailto:registraire@uontario.ca).

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE ET DATES IMPORTANTES

L'année universitaire est divisée en trois périodes nommées « sessions » :

<b>Session d'automne (A)</b>	de septembre à décembre
<b>Session d'hiver (H)</b>	de janvier à avril
<b>Session d'été (E)</b>	de mai à août

### Dates importantes pour la session d'automne 2022 (A22)

<b>Mercredi 1<sup>er</sup> juin</b>	Début des inscriptions aux cours — étudiant·e·s primo-arrivant·e·s pour les sessions d'automne et d'hiver
<b>29 au 31 août</b>	Activités d'orientation pour les étudiant·e·s
<b>Lundi 5 septembre</b>	Congé de la fête du Travail (l'Université est fermée)
<b>Mardi 6 septembre</b>	Début des cours d'automne
<b>Vendredi 16 septembre</b>	Dernier jour pour l'inscription aux cours
<b>Vendredi 23 septembre</b>	Dernier jour pour le remboursement à 100 % (abandon sans frais)
<b>Vendredi 30 septembre</b>	Date limite pour le paiement des frais de la session d'automne
<b>Vendredi 7 octobre</b>	Dernier jour d'annulation de cours avec remboursement à 50 %
<b>8 au 16 octobre</b>	Semaine de lecture
<b>Lundi 10 octobre</b>	Congé de l'Action de grâce (l'Université est fermée)
<b>21 novembre au 2 décembre</b>	Période d'évaluation des cours
<b>Lundi 28 novembre</b>	Dernier jour pour l'abandon sans remboursement avec la mention RT
<b>Lundi 5 décembre</b>	Fin de la période des cours
<b>6 et 7 décembre</b>	Journées d'études individuelles
<b>8 au 21 décembre</b>	Période d'activités d'intégration des apprentissages
<b>24 décembre au 3 janvier 2023</b>	Congé de la période des Fêtes (l'Université est fermée)

## Dates importantes pour la session d'hiver 2023 (H23)

<b>Lundi 3 octobre</b>	Début des inscriptions aux cours pour la session d'hiver
<b>Jeudi 5 janvier</b>	Orientation (nouveaux inscrits pour la session d'hiver)
<b>Lundi 9 janvier</b>	Début des cours d'hiver
<b>Vendredi 20 janvier</b>	Dernier jour pour l'inscription aux cours
<b>Vendredi 27 janvier</b>	Dernier jour pour le remboursement à 100 % (abandon sans frais)
<b>Lundi 30 janvier</b>	Date limite pour le paiement des frais de la session d'hiver
<b>Vendredi 10 février</b>	Dernier jour pour l'abandon de cours avec remboursement à 50 %
<b>18 février au 26 février</b>	Semaine de lecture
<b>Lundi 20 février</b>	Congé du Jour de la famille (l'Université est fermée)
<b>27 mars au 7 avril</b>	Période d'évaluation des cours
<b>Vendredi 31 mars</b>	Dernier jour pour l'abandon sans remboursement avec la mention RT
<b>Vendredi 7 avril</b>	Congé du Vendredi saint (l'Université est fermée)
<b>Lundi 10 avril</b>	Fin de la période des cours / horaire du vendredi (remplace le 7 avril)
<b>11 et 12 avril</b>	Journées d'études individuelles
<b>13 au 25 avril</b>	Période d'activités d'intégration des apprentissages

## Dates importantes pour la session d'été 2023 (E23)

Les dates de la session d'été 2023 seront confirmées en octobre 2022.



## ADMISSION AUX PROGRAMMES DE 1<sup>er</sup> CYCLE

Toute demande de renseignement peut être acheminée au Bureau du recrutement et de la promotion des études à l'adresse courriel : [liaison@uontario.ca](mailto:liaison@uontario.ca).

### Exigences générales

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit satisfaire aux critères d'admission de l'Université et, le cas échéant, aux exigences particulières du programme ou de l'activité de formation.

### Critères d'admission pour une candidate diplômée ou un candidat diplômé d'une école de l'Ontario

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit :

- avoir réussi au moins six cours de niveau 4U ou 4M (U : préuniversitaire, M : préuniversitaire/précollégial);
- atteindre la moyenne minimale exigée de 70 % dans ces cours de niveau 4U ou 4M, ainsi qu'un minimum de 70 % pour le cours FRA4U (pour les élèves des écoles secondaires de langue française) ou le cours FIF4U (pour les élèves en programme d'immersion en français) ou le cours FEF4U (pour les élèves en programme français cadre); et
- avoir un minimum de trois ans d'études dans une école secondaire où le français est la langue principale d'enseignement.

### Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant d'une autre province canadienne (sauf le Québec)

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit :

- avoir obtenu un diplôme d'études secondaires sanctionné par l'autorité compétente de la province canadienne où les études ont été terminées;
- avoir réussi les cours donnant accès aux études universitaires dans cette province, et ce, avec une moyenne de 70 % pour ces cours;
- avoir atteint une note de 70 % dans le cours de français de niveau 12<sup>e</sup> année; et
- avoir un minimum de trois ans d'études dans une école secondaire où le français est la langue principale d'enseignement.

## Critères d'admission pour une candidate ou un candidat qui étudie dans un CÉGEP au Québec

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit :

- avoir complété au moins une année de CÉGEP et un minimum de 12 cours semestriels d'un Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un programme préuniversitaire;
- avoir atteint une cote R collégiale (CRC) de 24;
- avoir atteint une note de 70 % dans les cours préalables au programme de l'UOF visé; et
- avoir un minimum de trois ans d'études dans des établissements où le français est la langue principale d'enseignement.

## Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant de l'extérieur du Canada

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit détenir un diplôme donnant accès aux études universitaires de son milieu d'éducation, par exemple un Baccalauréat général français, le Baccalauréat international, le General Certificate of Secondary Education (GCSE), le Cambridge International General Certificate of Education (Cambridge GCE A level), le Diplôme du High School Certificate (HSC) ou un autre diplôme de fin d'études secondaires reconnu.

**Les détentrices et détenteurs du Baccalauréat général français doivent** avoir obtenu la moyenne minimale exigée des cours de classe de Terminale en fonction des programmes suivis (ou les cours de Première pour les cours de français) et avoir obtenu une moyenne générale de 12/20 et la note minimale de 12/20 à l'épreuve de français (oral et écrit) du Baccalauréat général.

**Les détentrices et détenteurs du Baccalauréat international (IB) doivent** avoir réussi 6 matières avec la note de passage minimale de 4, dont au moins 3 au niveau moyen et 3 au niveau supérieur; avoir obtenu un total de 26 points; et avoir obtenu la une note de passage de 5 (bien) au cours de français au niveau supérieur.

**Les détentrices et détenteurs du GCE doivent** avoir une combinaison de résultats « O » (O levels) et « A » (A level), dont au moins deux réussites au niveau « A » (A level).

**Les détentrices et détenteurs d'un autre diplôme de fin d'études secondaires** sont invités à consulter le Bureau du registraire pour faire évaluer leur dossier.

## **Critères d'admission pour une candidate ou un candidat en provenance d'un autre établissement post-secondaire**

La candidate ou le candidat qui a fait l'équivalent d'une année (24 crédits) d'études postsecondaires sera évaluée ou évalué sur la base de celle-ci. Pour les cours universitaires, une moyenne pondérée cumulative de 2,0 ou l'équivalent est exigée. Le Bureau du registraire sera en mesure de déterminer si des crédits obtenus dans une autre université ou collège peuvent être transférés à l'Université.

Les cours de 2<sup>e</sup> année de CEGEP seront évalués en vue de l'obtention d'équivalences (une note minimale de 65 % est requise).

## **Critères d'admission pour une candidate ou un candidat adulte répondant aux conditions d'admission**

La candidate ou le candidat ayant mis un terme à ses études secondaires il y a au moins trois ans sans avoir obtenu de diplôme et qui est âgée ou âgé de 21 ans et plus peut être considérée ou considéré comme candidate ou candidat mature. La candidate ou le candidat qui ne répond pas aux conditions d'admission peut solliciter la permission de s'inscrire dans certains programmes. Ces dossiers seront évalués au cas par cas.

## **Critères d'admission pour une candidate ou un candidat aux programmes courts**

Les conditions d'admission varient selon le type de programme court. La candidate ou le candidat doit :

- détenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario, ou des études secondaires jugées équivalentes, soit habituellement 12 années d'études; ou
- détenir un diplôme d'études postsecondaires reconnu ou des qualifications équivalentes; ou
- répondre à la définition de candidate ou candidat adulte; et
- avoir un niveau de français suffisant pour entreprendre des études dans cette langue, démontré de l'une ou l'autre des façons suivantes :
  - a. avoir terminé des études secondaires ou postsecondaires principalement en français; ou
  - b. avoir acquis une expérience professionnelle principalement en français pendant au moins quatre ans.

## Transfert de crédits

Suite à l'admission, le dossier de la candidate ou du candidat ayant complété un diplôme post-secondaire sera évalué pour la reconnaissance d'équivalences. Les conditions suivantes s'appliquent :

- les cours transférables doivent avoir été réussis avec une note minimale de C ;
- les cours complétés dans le précédent établissement n'ont pas servi à l'obtention d'un diplôme équivalent au programme visé à l'UOF; et
- les cours soient jugés acceptables dans le programme auquel la candidate ou le candidat s'inscrit.

En raison de la nature transdisciplinaire et expérientielle des programmes de baccalauréat spécialisé offerts à l'Université, les crédits obtenus dans un autre établissement pourront seulement être reconnus dans le cadre des activités complémentaires (maximum 18 crédits des 120 crédits du programme).

Les équivalences sont comptabilisées dans le total des crédits requis pour compléter le programme. Ces crédits apparaissent au relevé de notes avec l'indication « équivalence » (CR). Les cours reconnus en équivalence ne comptent pas dans le calcul des moyennes pondérées.

\*L'étudiante ou l'étudiant ne peut pas être inscrite ou inscrit dans deux universités à moins d'avoir une permission de son université d'attache.

\*La candidate ou le candidat qui a fait au moins 24 crédits universitaires sera évaluée ou évalué au moment de l'admission en fonction du plus haut niveau de scolarité atteint avant d'entreprendre ses études universitaires.

## Étudiante visiteuse ou étudiant visiteur

Les étudiantes et étudiants en provenance d'institutions postsecondaires qui n'ont pas d'entente avec l'Université peuvent s'inscrire à l'Université en tant que visiteuses ou visiteurs si :

- leur institution d'origine remet une lettre de permission;
- elles et ils ont réussi un minimum de 24 crédits dans leur institution d'origine;
- leur moyenne cumulative démontre un rendement satisfaisant; et
- leur niveau de français est satisfaisant.



Le statut d'étudiante visiteuse ou étudiant visiteur est accordé pour une seule année universitaire. Les étudiantes visiteuses et étudiants visiteurs qui désirent poursuivre leurs études pour une autre année doivent soumettre une nouvelle lettre de permission.

## Étudiante ou étudiant libre

L'étudiante ou étudiant libre est une personne autorisée par le Bureau du registraire à s'inscrire à un ou plusieurs cours d'un programme sans être admise dans celui-ci ou sans postuler à un grade. Cette personne est assujettie aux dispositions régissant les cours auxquels elle est inscrite, telles que les préalables, les exigences d'assiduité, les travaux, les examens et les notes de passage. Elle a droit à l'évaluation de ses apprentissages et à l'obtention de crédits.

Nul ne peut cumuler plus de 30 crédits dans un programme de baccalauréat ou 15 crédits d'un certificat à titre d'étudiante ou étudiant libre. Il est toutefois possible de présenter une demande d'admission dans le programme.

## Compétences linguistiques

La candidate ou le candidat doit comprendre et parler couramment le français. Elle ou il doit également satisfaire aux exigences linguistiques du programme en question (le cas échéant). Sur demande, elle ou il devra soumettre les résultats officiels d'un des tests de compétence linguistique en français reconnus par l'Université :

- le test du Diplôme d'études en langue française (DELFI) avec un niveau B2 (70 % minimum);
- le Test de français international (TFI) avec un résultat de 700 et plus (sur 990);
- le Test d'évaluation du français (TEF) avec un résultat de 600 et plus (sur 900); ou
- le Test de connaissance du français (TCF) avec un résultat de 450 et plus (sur 699).

## Demande d'admission et procédure

L'Université utilise le processus standardisé d'admission électronique de l'Ontario offert par l'entremise du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC).

Le lien vers la demande d'admission en ligne est le suivant : [Demande d'admission](#).

Les demandes d'admission ne seront pas acceptées après la date limite indiquée. Une demande d'admission ne peut être évaluée qu'une fois que le dossier est complet. Un dossier complet inclut la demande d'admission ainsi que les renseignements sur les antécédents scolaires (relevés de notes des études secondaires et post-secondaires, le cas échéant).

## Périodes d'envoi et dates limites pour les demandes d'admission (et de réadmission)

Type de programme	Date limite de la demande d'admission*	Date limite (soumission des documents d'appui à la demande d'admission)
Baccalauréat	1 <sup>er</sup> juin	Candidat-e-s des écoles secondaires de l'Ontario : 1 <sup>er</sup> juillet Autres candidat-e-s : 1 <sup>er</sup> août
Études libres, programme court ou certificat	Tout au long de l'année et selon le nombre de places disponibles quelle que soit la session d'études	Session d'automne : 31 août Session d'hiver : 1 <sup>er</sup> décembre Session d'été : 15 mai

\*Prolongation des délais : Toute prolongation de délai affichée ici est mise à jour sur le site Internet de l'Université. Veuillez consulter notre site Internet pour savoir si le programme qui vous intéresse a prolongé sa date limite de candidature.

## Frais de traitement des demandes d'admission

Les droits sont fixés par le Centre de demandes d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC) et payables à cette entité. Les droits sont non remboursables. L'OUAC n'acheminera votre demande aux universités qu'après réception de la totalité de vos droits par l'OUAC. La OUAC ne rembourse pas les droits s'appliquant à des choix d'université supprimés.



## Offres d'admission

Un avis officiel d'offre d'admission ou de refus est transmis à la candidate ou au candidat par le Bureau du registraire. L'offre d'admission stipule les conditions à remplir, s'il y a lieu, comme fournir des relevés officiels lors de la première inscription.

L'offre d'admission est valide pour deux sessions consécutives (automne et hiver) incluant celle de l'admission. Une offre d'admission à un programme ne peut être reportée à l'automne ultérieur.

Une fausse déclaration ou la production d'un document frauduleux dans une demande d'admission entraîne l'annulation du processus d'admission, c'est-à-dire un refus. Si la candidate ou le candidat est déjà inscrite ou inscrit lorsque la fausse déclaration ou le document frauduleux est découvert, elle ou il est immédiatement exclue ou exclus de son programme et de l'Université.

## La décision d'admission

Rencontrer les exigences minimales d'admission ne garantit l'admission à un programme. L'Université de l'Ontario français se réserve le droit de d'admettre les candidates et candidats qualifiés parmi les demandes d'admission reçues. La décision d'admission n'est pas ouverte à l'appel.

La candidate ou le candidat qui s'estime lésée ou lésé par une décision et qui serait en mesure de démontrer un vice de procédure ou de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut demander la révision de cette décision auprès du Bureau du registraire. Elle ou il doit présenter sa demande de révision par écrit, en la motivant, dans un délai de dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la décision officielle. Le cas échéant, la demande d'admission sera renvoyée pour révision selon les procédures appropriées à l'instance qui est à l'origine de la faute procédurale. Le Bureau du registraire communiquera sa décision dans les vingt (20) jours ouvrables qui suivent la réception de la demande.

## Documents d'admission

Toutes les étudiantes et tous les étudiants doivent présenter des relevés de notes complets et officiels des travaux qu'elles et ils ont effectués dans des établissements autres que l'Université avant qu'une décision finale ne soit prise au sujet de leur admissibilité. Ces documents doivent être soumis le plus rapidement possible après la publication des résultats de leurs derniers examens.

## **Communications électroniques avec les étudiantes et étudiant admis et les candidates et candidat à l'admission**

L'Université utilise et utilisera la communication électronique avec ses étudiantes, étudiants, candidates et candidats au lieu de la communication papier. « La communication électronique » comprend tout ce qui est créé, enregistré, transmis ou stocké sous forme numérique ou sous toute autre forme immatérielle par des moyens électroniques, magnétiques ou optiques ou par tout autre moyen équivalent. Actuellement, il s'agit le plus souvent d'information communiquée par courrier électronique et sur un site Internet.

Toutes les références dans l'annuaire académique et dans d'autres politiques de l'Université à toute méthode de communication par l'Université, quel que soit le média, sont réputées inclure le droit de l'Université de faire cette communication par des moyens électroniques.

Les dispositions suivantes déterminent le mode de communication que les étudiantes, étudiants, candidates et candidats doivent utiliser en réponse aux communications de l'Université :

- Si une méthode de réponse spécifique (par exemple, par courriel, par formulaire en ligne ou par formulaire papier) est indiquée comme étant requise dans la communication de l'Université, les étudiantes, étudiants, candidates et candidats doivent utiliser cette méthode.
- Si une option permettant d'utiliser différentes méthodes de communication est proposée, n'importe laquelle de ces options peut être utilisée.

Toutes les étudiantes et tous les étudiants se verront attribuer un numéro étudiant de l'Université avec des privilèges de courriel.

Lorsque l'Université choisit de communiquer par courriel, la communication sera normalement dirigée vers l'adresse électronique qui a été attribuée à l'origine par l'Université.

# INSCRIPTION AUX COURS ET FRAIS DE SCOLARITÉ

## Statut d'étudiante ou d'étudiant

Les étudiantes et étudiants de premier cycle sont celles et ceux qui sont inscrits à l'Université dans :

- un programme d'études menant à un baccalauréat spécialisé;
- un programme d'études menant à un certificat universitaire; ou
- un programme court menant à une attestation d'études.

Les étudiantes et étudiants de premier cycle peuvent être inscrits à temps complet ou à temps partiel. Les étudiantes et étudiants à temps complet sont celles et ceux qui sont inscrits à des cours, ateliers ou stages comportant au minimum 9 crédits par session. Les étudiantes et étudiants à temps partiel sont celles et ceux qui sont inscrits à moins de 9 crédits par session.

Les étudiantes et étudiants peuvent s'inscrire à un maximum de cinq cours pour chacune des sessions d'automne et d'hiver. Pour toute inscription supérieure à 15 crédits (automne ou hiver), il faut au préalable obtenir l'autorisation du Bureau du registraire. L'étudiante ou l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- avoir réussi 30 crédits de cours durant l'année universitaire précédente (automne et hiver); et
- avoir obtenu une MCP minimum de 3,5.

## Statut à temps complet et activités professionnelles

L'Université recommande que les étudiantes et étudiants à temps complet consacrent la majeure partie de leur temps à leurs études. Elles et ils ne devraient donc pas travailler plus de vingt heures en moyenne par semaine pendant une session d'études régulière.

## Choix et inscription aux cours

Pour avoir le statut d'étudiante ou d'étudiant de l'Université, avec les droits et obligations qui en découlent, une personne qui a accepté une offre d'admission dans un programme doit s'inscrire à des cours, ateliers ou stages chaque session, selon les modalités prévues par son programme, avant la date limite d'inscription indiquée dans le calendrier universitaire. L'inscription rétroactive et les modifications rétroactives à l'inscription ne sont pas autorisées.

Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de vérifier les dates limites et les procédures d'inscription. Sauf indication contraire dans les dispositions des règlements du programme l'étudiante ou l'étudiant ne peut pas s'inscrire à plus d'un programme en même temps.

## Procédure d'inscription aux cours

Les étudiantes et étudiants utilisent Omnivox pour s'inscrire aux cours et pour créer un emploi du temps sans conflit. Certains cours peuvent être fermés à l'inscription en ligne et l'étudiante ou l'étudiant doit, dans un tel cas, contacter le Bureau du registraire. Pour connaître les procédures d'inscription détaillées, veuillez communiquer avec le Bureau du registraire et la Direction de l'expérience étudiante à l'adresse courriel suivante : [registraire@uontario.ca](mailto:registraire@uontario.ca).

## Exigences préalables aux cours

Le Bureau du registraire peut annuler l'inscription aux cours des étudiantes et étudiants qui ne satisfont pas aux exigences préalables énoncées dans les descriptions de cours de cet annuaire. Les cours comportant des conditions préalables peuvent ne pas être crédités si les conditions préalables ne sont pas remplies.

Lorsqu'une condition préalable est indiquée, il est entendu que des cours équivalents peuvent être utilisés pour satisfaire à cette exigence. En outre, il est possible d'accorder une exemption à une exigence préalable avec l'approbation écrite du responsable de pôle d'études du programme qui offre le cours.

L'étudiante ou l'étudiant qui n'est pas certaine ou certain de satisfaire aux exigences préalables d'un cours, ou qui souhaite obtenir une exemption à l'exigence préalable, doit contacter le Bureau du registraire.

## Réinscription aux cours

Afin d'améliorer une note ou de renforcer des connaissances, il est permis de suivre à nouveau des cours échoués ou réussis. Il est également permis de répéter un cours réussi préalable à un autre cours déjà réussi. Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Tous les cours suivis et répétés apparaissent sur le relevé de notes.
- Un cours réussi ou échoué ne peut être répété qu'une seule fois. En cas de deuxième échec, le Bureau du registraire révisera le statut de l'étudiante ou de l'étudiant dans son programme.
- La réinscription à un cours sera permise dans la mesure où cela ne nuit pas au contingentement des groupes en cheminement régulier.
- Seule la meilleure note obtenue pour un cours répété compte dans le calcul des moyennes de l'étudiante ou de l'étudiant; l'autre note de cours sera annulée.



- Un maximum de 18 crédits peut être répété dans un programme.

## Inscription tardive

Les étudiantes et étudiants sont normalement tenus de terminer leur inscription avant la date spécifiée dans le calendrier universitaire. Après la fin de la période d'inscription, l'inscription ne sera autorisée que dans des circonstances exceptionnelles en communiquant directement avec le Bureau du registraire.

## Ajout ou abandon de cours avant la date limite d'inscription

Les étudiantes et étudiants peuvent effectuer des changements d'inscription jusqu'à la date limite d'inscription (voir le calendrier universitaire). Normalement, les étudiantes et étudiants effectuent elles-mêmes et eux-mêmes leurs ajouts, abandons ou échanges de cours en utilisant Omnivox. Si une étudiante ou un étudiant décide de ne pas suivre de cours, elle ou il doit se désinscrire de ses cours sur Omnivox pour ne pas devoir payer de frais de scolarité et pour libérer des places de cours pour d'autres étudiantes et étudiants. Les professeures et professeurs accompagnent les étudiantes et étudiants pour leur permettre de rattraper la matière, le temps de cours ou le temps de laboratoire manqué en raison de l'inscription tardive à un cours.

## Ajout ou abandon de cours après la date limite d'inscription

Après la date limite d'inscription, les étudiantes et étudiants doivent d'abord obtenir la permission du Bureau du registraire pour ajouter un ou plusieurs cours.

Après la date limite d'inscription, les étudiantes et étudiants peuvent abandonner un cours jusqu'à la date limite d'abandon (voir la section Calendrier universitaire, dates et échéances). Elles et ils doivent se référer au calendrier universitaire pour connaître les conséquences financières d'un abandon de cours. Les changements d'inscription ne seront normalement pas approuvés après les dates limites figurant dans le calendrier universitaire. Une étudiante ou un étudiant qui n'abandonne pas officiellement un cours se verra attribuer une note basée sur le travail de session effectué et sera toujours responsable du paiement des frais liés à l'inscription.

Les étudiantes et étudiants qui envisagent d'abandonner un cours sont invités à discuter avec la conseillère ou le conseiller aux études des questions relatives à leur décision de retrait, à leur réadmission ou à leurs projets professionnels futurs.



## Remboursement et retrait

Se référer au calendrier universitaire, aux dates et aux échéances pour connaître les détails.

Si une étudiante ou un étudiant abandonne un cours dans le cadre d'une inscription avant la date limite d'inscription, aucuns frais d'enseignement ne seront facturés. Si le changement de cours entraîne un changement de statut d'inscription (par exemple, de temps plein à temps partiel), les frais afférents seront également réévalués en conséquence. Les abandons de cours ne peuvent être traités que sur Omnivox jusqu'à la date limite d'inscription du trimestre.

Si une étudiante ou un étudiant abandonne un cours après la date limite d'inscription et jusqu'à la date limite de remboursement, un montant équivalent à 50 % des frais de scolarité évalués pour ce cours seront facturés à l'étudiante ou l'étudiant. Si le changement de cours entraîne un changement de statut d'inscription, les frais afférents seront également réévalués.

Les étudiantes et étudiants qui abandonnent après la date limite de remboursement ne bénéficieront d'aucune réduction des frais de scolarité et des frais afférents.

Les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent et qui cessent ensuite de suivre les cours, ou qui ne les suivent jamais, sans abandonner officiellement, n'auront droit à aucun remboursement des frais et ne seront pas exemptés du paiement des frais impayés.

Les délais de paiement des frais sont fermes et sont strictement appliqués. Les étudiantes et étudiants doivent s'assurer qu'elles et ils traitent et confirment tout retrait prévu avant la date limite requise, car ne pas connaître la date limite ou ses conséquences ne sera pas accepté comme une justification de remboursement. Aucune considération financière particulière n'est accordée aux étudiantes et étudiants qui doivent se retirer après les dates limites. Les étudiantes et étudiants doivent savoir que lorsqu'elles et ils se retirent d'un cours à tout moment après la date limite d'inscription, elles et ils ont effectivement occupé une place dans la classe pour toute la session. Étant donné que les places dans les classes sont limitées, un principe sous-jacent de cette politique est de s'assurer que le plus grand nombre possible de possibilités sont laissées ouvertes aux étudiantes et étudiants qui cherchent à s'inscrire. L'Université traite toutes les étudiantes et tous les étudiants de manière équitable en respectant strictement les délais publiés.

Les étudiantes et étudiants sont responsables de vérifier l'exactitude de leurs inscriptions. Les étudiantes et étudiants doivent valider les changements de cours et tout changement de cotisation en consultant leur horaire de cours et leur cotisation sur Omnivox.

Le solde des comptes peut être consulté en ligne dans le compte Omnivox de l'étudiante ou de l'étudiant, ou en envoyant un courriel à [facturation@uontario.ca](mailto:facturation@uontario.ca).



Les services financiers émettent normalement les remboursements jusqu'à six semaines après la date limite de remboursement. Les remboursements sont effectués par virement bancaire en faveur de l'étudiante ou de l'étudiant. Si le compte de l'étudiante ou de l'étudiant est trop perçu, elle ou il recevra un remboursement. Les bourses d'études de premier cycle et les autres paiements sont appliqués directement au compte de frais de scolarité de l'étudiante ou de l'étudiant. Une fois que les frais de scolarité et les charges sont payés en totalité, tout excédent sera remboursé à l'étudiante ou à l'étudiant. Les remboursements sont générés après la date limite de 50 % de chaque trimestre. Les changements de statut d'inscription de temps plein à temps partiel entraîneront des conséquences pour les prêts étudiants auprès du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

## Facturation à un tiers

Toute étudiante ou tout étudiant dont les frais sont payés par une autre source est considérée ou considéré comme une étudiante tierce parrainée ou un étudiant tiers parrainé.

Conformément à la section Frais impayés et implications, pour paiement tardif des frais, les tiers parrainés devront respecter les politiques de l'Université en ce qui concerne les délais de paiement. Les listes de parrainage individuelles ou de groupe doivent être envoyées au Services des comptes débiteurs étudiants et aux Services financiers bien avant la date limite d'inscription. Il incombe aux étudiantes et étudiants d'informer la tierce partie de tout changement apporté au dossier financier après la facturation initiale.

Si le paiement n'est pas reçu à la date limite de paiement, des pénalités financières seront imposées et il est possible que l'étudiante ou l'étudiant ne soit pas autorisée ou autorisé à s'inscrire à la session suivante.

## Reçus d'impôts

Les documents fiscaux seront disponibles en version électronique dans le compte Omnivox des étudiantes et étudiants.

# POLITIQUES ET DIRECTIVES RELATIVES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

## **Indications au sujet des exigences des programmes**

Les étudiantes et étudiants qui poursuivent leurs études doivent se référer à l'annuaire en vigueur au moment de leur admission ou de leur réadmission pour connaître les règlements qui régissent les exigences de leur programme d'études.

Sauf indication contraire, les changements apportés aux exigences d'un programme d'études (c'est-à-dire les cours obligatoires spécifiés pour un programme d'études particulier, ou le nombre de crédits de cours requis dans des domaines spécifiques, ou le total de crédit de cours requis dans le programme menant à un diplôme) ne s'appliquent qu'aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants et à celles et ceux qui sont réadmis dans le programme.

Lorsqu'un cours obligatoire pour un programme diplômant n'est plus offert, l'Université peut spécifier un cours de remplacement. Les étudiantes et étudiants qui interrompent leur programme et qui doivent faire une demande de réadmission au programme devront se conformer à tout nouveau règlement ou toute nouvelle politique lors de la reprise de leurs études.

## **Durée limite des études**

Lorsqu'une étudiante ou un étudiant n'a pas obtenu un baccalauréat spécialisé après huit (8) années d'études, le Bureau du registraire peut lui imposer, pour actualiser sa formation, des cours additionnels afin de remplir les exigences de son programme.

## **Présence en classe**

L'approche pédagogique en vigueur à l'Université se veut expérientielle et axée sur la découverte. Ceci implique que les étudiantes et étudiants sont activement engagés dans leur démarche d'apprentissage. Les professeures et professeurs organiseront des activités en personne et à distance visant à aider les étudiantes et étudiants à développer les compétences visées par chaque cours.

## Procédure d'évaluation et système de notation

Au début de chaque cours, les professeures et professeurs fournissent aux étudiantes et étudiants un plan de cours qui comprend les éléments suivants :

- un synopsis du cours;
- les compétences développées par le cours;
- la place du cours dans le programme;
- les liens avec les compétences développées par le programme;
- les modalités d'enseignement et d'apprentissage;
- les modalités d'évaluation des apprentissages;
- le calendrier des activités;
- les ressources bibliographiques et médiatiques; et
- la politique relative à la fraude académique, au plagiat et à la citation inappropriée.

L'Université s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et d'honnêteté universitaires. On s'attend à ce que les étudiantes et les étudiants connaissent ces normes et qu'elles et ils respectent les politiques de l'Université à cet égard. Les étudiantes et les étudiants sont particulièrement encouragés à se familiariser avec les dispositions du Code de conduite des étudiantes et étudiants (en développement) et à éviter tout comportement qui pourrait entraîner des soupçons de tricherie, de plagiat, de déformation des faits ou de participation à une infraction. La fraude est une infraction grave et peut entraîner la suspension ou l'expulsion de l'Université.

Le présent document et les politiques et directives de l'Université ont préséance sur les indications contenues dans les plans de cours, syllabus et sites de cours.

Chaque évaluation est liée aux compétences spécifiques visées par le cours. Les critères d'évaluation doivent être communiqués aux étudiantes et étudiants au début et tout au long du cours.

Les professeures et professeurs doivent accorder aux étudiantes et étudiants un délai raisonnable pour effectuer un travail, en tenant compte de son poids relatif dans l'évaluation.

Durant la session, les professeures et professeurs doivent corriger et rendre une rétroaction appropriée et retournent aux étudiantes et étudiants tous les travaux de session en temps opportun. Une rétroaction substantielle doit être fournie avant la date limite d'abandon du cours.

Les étudiantes et étudiants qui ont des questions sur l'application de ces procédures peuvent consulter la professeure ou le professeur responsable du cours.

Si les procédures ci-dessus n'ont pas été suivies ou si les étudiantes ou les étudiants ont des doutes sur la notation et l'évaluation effectuée par la professeure ou le professeur, elles ou ils doivent faire part de leurs doutes à la personne appropriée dans l'ordre suivant :

- la professeure ou le professeur responsable du cours;
- la ou le responsable du pôle d'études et de recherche au sein duquel le cours est enseigné.

Toute étudiante ou tout étudiant ayant besoin de conseils sur ces questions est invitée ou invité à contacter le Bureau du registraire.

## Barème officiel de notation

Le barème de notation de l'Université est alphanumérique. Il doit être utilisé pour tous les cours, sauf dans les cas approuvés par le Sénat. La nature des compétences spécifiques attendues à la fin de certains cours pourrait exiger l'utilisation d'une évaluation du type « Réussite/Non-réussite ».

Note alphabétique	MPC	Pourcentage
A+	4,3	90-100 %
A	4,0	85-89 %
A-	3,7	80-84 %
B+	3,3	75-79 %
B	3,0	70-74 %
B-	2,7	65-69 %
C+	2,3	60-64 %
C*	2,0	55-59 %
D	1,7	50-54 %
E	0	0-49 %
DE*	0	0-49 %

La note de C est la note de passage pour un cours de spécialisation.

\*La note de DE est la note d'échec pour un cours de spécialisation.

**Autres notes sans valeur numérique (ne contribuant pas à la moyenne pondérée cumulative)**

<b>RT</b>	Retrait de cours*	Mention utilisée lorsque l'étudiant·e s'est retiré·e officiellement d'un cours après la date limite de retrait de cours sans frais. Elle n'a aucune valeur numérique et n'entre pas dans le calcul des moyennes.
<b>HP</b>	Hors programme	Mention utilisée pour un cours complété par l'étudiant·e qui ne fait pas partie des cours obligatoires ou des exigences de son programme.
<b>IN</b>	Incomplet	Mention utilisée de façon temporaire dans l'attente de la remise de tous les travaux ou d'un examen différé lorsque l'étudiant·e est empêché·e par une maladie, un problème domestique ou toute autre circonstance extrême de remettre un travail avant la fin du trimestre. La notation incomplète se traduit par un échec (F) en plus d'une remarque de « 1 » si les travaux n'ont pas été complétés dans les 10 jours suivant la fin de la période d'examens finaux.
<b>TR</b>	Transfert de crédit	Mention utilisée pour un cours réussi que l'étudiant·e a suivi dans un autre établissement d'enseignement avec l'autorisation préalable de la direction de son programme et du Bureau du registraire en vertu de la Directive sur les reconnaissances des acquis universitaires et les acquis expérientiels. Elle ne compte pas dans le calcul des moyennes.
<b>SC</b>	Sans crédit	Mention utilisée pour indiquer qu'aucun crédit n'est rattaché au cours. Elle n'a aucune valeur numérique et ne compte pas dans le calcul des moyennes.
<b>CR</b>	Réussite*	Mention utilisée pour indiquer la réussite d'un cours avec une note sans valeur numérique. Elle n'entre pas dans le calcul des moyennes.
<b>NR</b>	Non-réussite	Mention utilisée pour indiquer la non-réussite d'un cours avec une note sans valeur numérique. Elle n'entre pas dans le calcul des moyennes.

EC	En cours	Mention utilisée pour indiquer un cours auquel l'étudiant-e est inscrit-e à une session donnée, mais qui n'a pas encore été réussi.
« 1 »	Remarque ajoutée à la note finale de l'étudiant-e qui est inscrit-e à un cours, mais qui n'a pas complété tous les travaux requis. Cette remarque peut être ajoutée à une note de réussite ou d'échec.	
« 2 »	Remarque ajoutée à la note finale de l'étudiant-e qui est inscrit-e à un cours réussi qu'elle ou il a choisi de reprendre pour améliorer sa note. Cette remarque implique que la première note finale est annulée. Cette remarque est ajoutée à une note de réussite.	

## Examens / intégration des apprentissages

Dans cette section, l'expression « examen » désigne toute épreuve permettant d'évaluer les apprentissages réalisés par les étudiantes et les étudiants, qu'il s'agisse d'un examen écrit ou oral, d'un test, d'un quiz ou de tout autre travail noté qui est prévu dans le cadre de la période d'intégration des apprentissages.

La période d'intégration des apprentissages est indiquée au calendrier des activités du plan de cours de l'étudiante ou de l'étudiant. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de s'assurer de compléter tous ses examens aux dates indiquées.

Toute demande d'accommodement pour des motifs religieux doit être faite dans les dix jours suivant le début des cours.

### Absence ou retard aux examens

En cas d'absence ou retard, il est important que l'étudiante ou l'étudiant contacte la professeure ou le professeur responsable du cours pour justifier son absence ou son retard.

Examens prévus en même temps : Si une étudiante ou un étudiant découvre qu'elle ou il a deux examens reportés (ou plus) prévus en même temps, elle ou il doit en informer la professeure ou le professeur responsable de chacun des deux cours le plus rapidement possible et au moins cinq jours avant la date de l'examen. Les deux responsables se consulteront et prendront les dispositions nécessaires pour l'étudiante ou l'étudiant.

## Examens différés

Les demandes d'examens différés s'appliquent uniquement aux examens à faire ou à soumettre durant la période d'activités d'intégration des apprentissages à la fin de la session. Ils permettent à l'étudiante ou à l'étudiant de faire ou de soumettre son examen à une date ultérieure conformément aux dispositions suivantes.

L'absence à un examen ou à un test et la remise tardive de travaux pour cause de maladie ou de situation de vie exceptionnelle doivent être justifiées, sans quoi l'étudiante ou l'étudiant ne pourra pas faire une demande d'examen différé ou de report de travaux

Si l'empêchement d'ordre médical est imprévisible, l'étudiante ou l'étudiant doit aviser, par écrit, la professeure ou le professeur responsable du cours et le Bureau du registraire, ainsi que présenter un certificat médical indiquant la date de l'absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen ou la date de remise du travail, et ce, à moins de circonstances exceptionnelles, documentées, qui l'empêcheraient de le faire.

L'absence à un examen et la remise tardive de travaux à cause d'une situation de vie exceptionnelle doivent être justifiées par écrit dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen ou la date de remise du travail. La professeure ou le professeur responsable du cours et l'Université se réservent le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont pas acceptées, sauf dans des cas exceptionnels et documentés.

Les demandes d'examens différés doivent être faites auprès du Bureau du registraire dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de l'examen.

Examens finaux différés d'automne/d'hiver : Dans les délais décrits ci-dessous, l'heure et le lieu de l'examen final différé seront déterminés par la professeure ou le professeur responsable du cours. Les professeures et professeurs sont encouragés à inclure la date, l'heure et le lieu de l'examen différé dans le plan du cours si un tel examen est nécessaire.

Examens finaux différés de la session d'automne : Les examens finaux différés à la session d'automne doivent avoir lieu avant la fin de la semaine de lecture de la session suivante. Une fois la date convenue avec l'étudiante ou l'étudiant, la professeure ou le professeur doit aviser le Bureau du registraire de la date de l'examen différé.

Examens finaux différés de la session d'hiver : Les examens finaux différés à la session d'hiver doivent avoir lieu avant le 20 mai. Une fois la date convenue avec l'étudiante ou l'étudiant, la professeure ou le professeur doit aviser le Bureau du registraire de la date de l'examen différé.

Examens finaux différés de la session d'été : Les examens finaux différés à la session d'été doivent avoir lieu avant la fin de la semaine de lecture de la session suivante. Une fois la date convenue avec l'étudiante ou l'étudiant, la professeure ou le professeur doit aviser le Bureau du registraire de la date de l'examen différé.

Absence à un examen différé sans raison justifiée : Lorsqu'une étudiante ou un étudiant est absente ou absent d'un examen final différé sans raison valable, la note finale sera calculée en utilisant la note brute de zéro pour l'examen final.

Si l'étudiante ou l'étudiant qui a reçu le privilège de passer un examen différé ne passe pas l'examen à la date prévue, ce privilège lui sera retiré et la note finale du cours sera enregistrée par le Bureau du registraire en fonction de la combinaison des notes obtenues par l'étudiante ou l'étudiant avant l'octroi de l'examen final différé.

## Réussite ou échec d'un cours

Conformément à l'article 3.1 de la Directive académique : Procédure d'évaluation des étudiantes et étudiants et système de notation :

- Au premier cycle, la note minimale de réussite dans un cours est généralement D ou 50 %. Pour les cours de spécialisation, la note minimale de réussite est C.
- Aux cycles supérieurs, la note minimale de réussite dans un cours est C+ ou 65 %.

Les règlements spécifiques à certains programmes peuvent exiger une note de réussite supérieure.

## Calcul de la moyenne

### Moyenne pondérée

La note pondérée est une mesure du rendement dans un cours. Elle tient compte du nombre de crédits et de la valeur numérique de la note alphabétique.

La note pondérée se calcule pour chaque cours en multipliant le nombre de crédits de cours par la valeur numérique correspondant à la note alphabétique.

### Moyenne pondérée cumulative

La moyenne pondérée cumulative (MPC) est une mesure du rendement de l'étudiante ou de l'étudiant pour l'ensemble des cours suivis (avec ou sans succès).

La moyenne pondérée cumulative (MPC) se calcule en divisant la somme de toutes les notes pondérées par la somme des crédits de tous les cours suivis (avec ou sans succès).



Le calcul de la moyenne pondérée cumulative (MPC) s'effectue à la fin de l'inscription de l'étudiante ou de l'étudiant en automne/hiver (ou à la fin du programme) et est basé sur les notes finales de tous les cours suivis pendant cette période. Si l'étudiante ou l'étudiant est arrivée ou arrivé à la fin de son programme, le calcul inclura toutes les périodes d'inscription aux cours qui ont compté pour son programme.

Ce calcul s'applique à tous les programmes d'études de 1<sup>er</sup> cycle.

La moyenne pondérée cumulative (MPC) est remise à zéro lorsqu'une étudiante ou un étudiant est admise ou admis à un deuxième baccalauréat ou à un programme professionnel.

## Moyenne pondérée trimestrielle

La moyenne pondérée trimestrielle (MPT) est une mesure du rendement de l'étudiante ou de l'étudiant sur l'ensemble de ses cours pour une session donnée.

Le calcul de la moyenne pondérée trimestrielle (MPT) se fait sur la base d'un minimum de neuf crédits suivis durant la session d'automne ou d'hiver.

La moyenne pondérée trimestrielle (MPT) se calcule en divisant la somme de toutes les notes pondérées par la somme des crédits tentés.

## Procédure d'appel et de révision de notes

Le processus d'appel et de révision de notes est le même pour toute étudiante ou tout étudiant de l'Université.

L'attribution des notes est la responsabilité initiale de la professeure ou du professeur responsable du cours. Tout grief concernant les notes doit d'abord être discuté avec la professeure ou le professeur. Si le problème n'est pas résolu, l'étudiante ou l'étudiant est encouragée ou encouragé à parler avec la ou le responsable de pôle d'études et de recherche au sein duquel le cours est enseigné.

Ce processus informel a pour but de précéder et d'éviter un appel formel, mais n'exclut pas un appel formel auprès du Comité des appels. Les étudiantes et étudiants doivent contacter le Bureau du registraire pour connaître les procédures complètes d'appel des notes et les délais à respecter tels qu'énoncé dans la section Appels et griefs de l'annuaire académique.

La demande de révision s'applique uniquement à un travail de session valant au moins 40 % de la note de cours. Pour un appel pour un travail de session de groupe, il faut l'accord de tous les membres du groupe.

La note reçue lors de la révision de note remplace automatiquement la note initiale du travail de session pour le calcul de la note finale pour le cours même si elle est inférieure à la note initiale.

La demande de révision de note est limitée à un seul cours par session (automne, hiver et été).

## Relevé de notes et historique universitaire

Les étudiantes et étudiants doivent savoir que leur relevé de notes officiel est un document permanent et que toutes les informations relatives aux cours suivis, aux notes, au rendement universitaire y apparaîtront de manière permanente.

Le relevé de notes provisoire présente les résultats obtenus par l'étudiante ou l'étudiant pendant un trimestre universitaire. Il est disponible dès que les notes du trimestre deviennent officielles.

Si le relevé de notes provisoire contient des inexactitudes, ou si des éléments essentiels n'y apparaissent pas, l'étudiante ou l'étudiant doit les signaler au Bureau du registraire dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent la date à laquelle les notes sont officielles, sinon le relevé de notes provisoire demeurera inchangé.

## Rendement académique

Le suivi des étudiantes et des étudiants s'effectue sur la base de chaque session. À la fin de chaque année universitaire, le rendement de toute étudiante inscrite ou de tout étudiant inscrit dans un programme de baccalauréat spécialisé est évalué. L'étudiante ou l'étudiant est classée ou classé dans l'une des trois catégories suivantes. Noter que pour obtenir un diplôme de fin d'études, une moyenne cumulative pondérée minimale de 2,0 est exigée.

**Rendement satisfaisant** : L'étudiante ou l'étudiant qui présente une moyenne de session de 2,0 ou plus peut poursuivre ses études à l'Université.

**Rendement marginal** : L'étudiante ou l'étudiant qui présente une moyenne entre 1,7 et 1,9 inclusivement sera placée ou placé en probation\*. Un soutien individualisé sera mis en place pour accompagner l'étudiante ou l'étudiant.

**Rendement insatisfaisant** : L'étudiante ou l'étudiant qui présente une moyenne inférieure à 1,7 devra abandonner son programme. Elle ou il ne pourra se réinscrire normalement (et cela à titre probatoire) qu'après un délai d'un an. Elle ou il devra soumettre une demande de réadmission\*. L'étudiante ou l'étudiant peut se faire imposer un plan de mise à niveau pour réintégrer son programme. Ceci peut inclure un transfert vers un autre parcours de formation. L'étudiante ou l'étudiant peut faire appel de la décision d'exclusion du programme si elle ou il est capable de démontrer qu'il y'a eu des circonstances exceptionnelles qui ont affecté son rendement (p. ex., une maladie invalidante, des problèmes domestiques graves ou des circonstances décrites dans la Politique de l'Université sur la discrimination, le harcèlement et l'obligation d'accommodement y compris les croyances religieuses reconnues).

\*Réadmission : L'étudiante ou l'étudiant invitée ou invité à se retirer et qui présente une demande de réadmission doit rencontrer une conseillère ou un conseiller aux études pour développer un plan de remise à niveau.

\*Probation : L'étudiante ou l'étudiant autorisée ou autorisé à poursuivre son programme à titre probatoire ou après avoir été invitée ou invité à se retirer de l'Université doit respecter l'exigence suivante :

Réussir au moins 18 crédits pour les sessions d'automne et hiver et les réussir avec une moyenne minimale de 2,0 . L'incapacité à remplir cette condition mènera normalement à une exclusion de l'Université.

## Interruption des études

L'étudiante ou l'étudiant de premier cycle qui se retire volontairement de son programme pendant trois sessions consécutives ou moins peut se réinscrire dans son programme sans soumettre une nouvelle demande d'admission. Ceci n'inclut pas des absences prolongées justifiées. Après une absence de plus de trois sessions consécutives, incluant la session d'été, elle ou il doit refaire une demande d'admission.

L'étudiante ou l'étudiant peut faire une demande de congé temporaire uniquement pour des raisons médicales, de compassion ou parentales. Les demandes de congés temporaires doivent être faites auprès du Bureau du registraire.

## Appels et Grieffs

La politique est en cours de développement et sera mise à jour une fois adoptée par le Sénat de l'Université.

## Collation des grades

### Conditions d'obtention

Pour obtenir un baccalauréat spécialisé de 120 crédits offert par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- a. obtenir le nombre total de crédits exigés dans le programme, dont un maximum de 42 crédits de niveau 1000;
- b. obtenir au moins la moitié des crédits exigés dans le programme à l'Université\*;
- c. maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) d'au moins 2,0; et
- d. satisfaire aux exigences du programme.

\*En raison de la nature transdisciplinaire et expérientielle des programmes de baccalauréat spécialisé offerts à l'Université, les crédits obtenus dans une autre université pourront seulement être reconnus dans le cadre des activités complémentaires (maximum 18 crédits des 120 crédits du programme).

Pour obtenir un certificat universitaire de 30 crédits offert par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- a. obtenir le nombre total de crédits exigés dans le programme de certificat, tel qu'approuvé par le Sénat;
- b. maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) d'au moins 2,0; et
- c. satisfaire aux exigences du programme dans les trois années qui suivent la date de son inscription initiale au programme, sauf si les exigences applicables au programme concerné prévoient une autre durée.

### Mention d'honneur

L'Université accorde les mentions d'honneur suivantes :

Les étudiantes et étudiants qui terminent leur année universitaire avec une moyenne minimale de 3,5 dans un minimum de 24 crédits durant les trimestres d'automne et d'hiver recevront la mention « Reconnaissance du Vice-Rectorat ». Les étudiantes et étudiants qui complètent seulement un trimestre d'automne ou d'hiver avec un minimum de 12 crédits et une moyenne minimale de 3,5 seront considérés pour la « Reconnaissance du Vice-Rectorat ».

Les étudiantes et étudiants qui terminent leur année universitaire avec une moyenne minimale de 3,7 dans un minimum de 24 crédits durant les trimestres d'automne et d'hiver recevront la mention « Reconnaissance du Rectorat ». Les étudiantes et étudiants qui complètent seulement un trimestre d'automne ou d'hiver avec un minimum de 12 crédits et une moyenne minimale de 3,7 seront considérés pour la « Reconnaissance du Rectorat ».



Les étudiantes et étudiants qui obtiennent une moyenne minimale de 3,5 dans les 60 derniers crédits attribuables au programme et qui complètent 24 crédits ou plus dans chacun des trimestres d'automne et d'hiver des deux dernières années auront droit à la mention « Reconnaissance du Vice-Rectorat ». Les étudiantes et étudiants qui obtiennent une moyenne minimale de 3,7 dans les 60 derniers crédits attribuables au programme et qui complètent 24 crédits ou plus dans chacun des trimestres d'automne et d'hiver des deux dernières années auront droit à la mention « Reconnaissance du Rectorat ».

Les cours sans note finale mais donnant droit à des crédits n'entreront pas en ligne de compte. La moyenne sera calculée d'après le nombre de cours notés.

## LISTE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE 1<sup>er</sup> CYCLE



### Baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques (120 crédits)

Ce programme aborde la créativité, les modes d'innovation et les enjeux entourant l'ère numérique. En s'appuyant sur des médias et de nouvelles technologies, on y étudie et y conçoit de nouvelles formes d'interaction humaine, de communication et de création et on explore l'intelligence artificielle, les médias sociaux, le jeu vidéo, la réalité virtuelle, les arts et la publicité.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude de cultures numériques et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels au choix).

Le programme offre deux concentrations :

**Pratiques artistiques** : un exercice théorique et pratique dans un projet artistique transdisciplinaire en cultures numériques.

**Communications** : préparation à l'intégration d'une pratique professionnelle de communication (rédaction, journalisme, relations publiques, marketing, communautés virtuelles) en cultures numériques.

### Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études doit inclure les cours, ateliers professionnels et stages suivants :

#### Année 1

##### Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

**Cours de spécialisation (15 crédits)**

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ENC1004 Arts numériques (3 crédits)

ENC1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

EPH/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

**Année 2****Cours du tronc commun (9 crédits)**

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

**Cours de spécialisation (15 crédits)**

ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numériques (3 crédits)

ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)

ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)

ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

EPH/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

### Année 3

#### **Cours du tronc commun (6 crédits)**

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

#### **Cours de spécialisation (18 crédits)**

ECN3001 Ergonomie des espaces numériques (3 crédits)

ECN3002 Droit et éthique en culture et communication (3 crédits)

ECN3003 Recherches et interventions en études des cultures numériques (3 crédits)

ECN3004 Numérique et écologie (3 crédits)

ECN3005 Textualités numériques (3 crédits)

ECN3006 Direction artistique : conception, applications et diffusion (3 crédits)

#### **Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

EPH/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

### Année 4

#### **Cours du tronc commun (15 crédits)**

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard prospectif (3 crédits)

### **Choix parmi deux concentrations**

#### **Concentration Pratiques artistiques, cours de spécialisation (15 crédits)**

ECN3101 Processus de création artistique (3 crédits)

ECN3102 Technologies du design (3 crédits)

ECN3203 Interprétation et critique d'œuvres numériques (3 crédits)

ECN3104 Pratiques artistiques comparées (3 crédits)

ECN3105 Séminaire sur les pratiques artistiques (3 crédits)

#### **Concentration Communications, cours de spécialisation (15 crédits)**

ECN3201 Marketing numérique (3 crédits)

ECN3202 Relations publiques à l'ère numérique (3 crédits)

ECN3203 Gestion des données numériques (3 crédits)

ECN3204 Communication et vérité à l'ère numérique (3 crédits)

ECN3205 Séminaire en communication numérique (3 crédits)

## Baccalauréat spécialisé en études de la pluralité humaine (120 crédits)



Ce programme aborde la diversité humaine en se concentrant sur les défis et les processus de changement qui marquent les sociétés contemporaines. On y étudie des questions telles que la migration et les réfugiés, les relations interculturelles et intergénérationnelles, le plurilinguisme, les discriminations et l'exclusion sociale, le racisme et l'oppression, les genres et les sexualités.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude de pluralité humaine et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels au choix).

Le programme offre deux concentrations :

**Politique et gouvernance** : préparation à une pratique professionnelle qui allie l'analyse des politiques de la pluralité humaine à l'action collaborative dans la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures spécifiques.

**Pratiques et médiations interculturelles** : préparation à une pratique professionnelle d'intervention en situation de pluralité (interindividuelle, familiale, communautaire, collective, institutionnelle).

### Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études doit inclure les cours, ateliers professionnels et stages suivants :

#### Année 1

##### Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

**Cours de spécialisation (15 crédits)**

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)

EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

**Année 2****Cours du tronc commun (9 crédits)**

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

**Cours de spécialisation (15 crédits)**

EPH2001 Langues et cultures : identités et diversité (3 crédits)

EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)

EPH2005 Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit



### **Année 3**

#### **Cours du tronc commun (6 crédits)**

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

#### **Cours de spécialisation (18 crédits)**

EPH3001 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

EPH3002 Pluralisme religieux (3 crédits)

EPH3003 Recherches et interventions en études de la pluralité humaine (3 crédits)

EPH3004 Pluralisme familial (3 crédits)

EPH3005 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 crédits)

EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)

#### **Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

### **Année 4**

#### **Cours du tronc commun (15 crédits)**

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard prospectif (3 crédits)

#### **Choix parmi deux concentrations**

##### **Concentration Politiques et gouvernance, cours de spécialisation (15 crédits)**

EPH3101 Théories et pratiques intersectionnelles (3 crédits)

EPH3102 Politiques du Vivre ensemble (3 crédits)

EPH3103 Gouvernance de la diversité au Canada (3 crédits)

EPH3104 Politiques comparées en immigration (3 crédits)

EPH3105 Séminaire sur la politique et la gouvernance de la diversité (3 crédits)

**Concentration Pratiques et médiations interculturelles, cours de spécialisation  
(15 crédits)**

EPH3201 Méthodes d'intervention individuelle et familiale en situation de diversité  
(3 crédits)

EPH3202 Méthodes d'intervention de groupe et collective en situation de diversité  
(3 crédits)

EPH3203 Méthodes de médiation interculturelles (3 crédits)

EPH3204 Laboratoires de pratiques de médiations interculturelles (3 crédits)

EPH3205 Séminaire sur les pratiques et les médiations interculturelles (3 crédits)



## Baccalauréat spécialisé en études de l'économie et de l'innovation sociale (120 crédits)

Ce programme aborde les transformations socioéconomiques qui remodelent le monde local et global, les enjeux qu'elles posent au développement des collectivités et les possibilités qui s'ouvrent ainsi pour l'innovation sociale. On y développe des connaissances et des compétences relatives à l'entrepreneuriat, à la gestion des organisations et des ressources humaines, à la responsabilité sociétale, au développement éthique et à l'économie sociale.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude de l'économie et de l'innovation sociale et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels au choix).

Le programme offre deux concentrations :

**Travail et ressources humaines** : approfondissement des questions relatives au travail et préparation à une pratique professionnelle reliée à la gestion des ressources humaines dans les organisations contemporaines.

**Entreprises d'économie sociale** : préparation à une pratique entrepreneuriale en économie sociale par un approfondissement des questions relatives à son fonctionnement et à ses enjeux.

### Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études doit inclure les cours, ateliers professionnels et stages suivants :

#### Année 1

##### Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

**Cours de spécialisation (15 crédits)**

EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)

EIS1002 Économies du Canada (3 crédits)

EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

**Année 2****Cours du tronc commun (9 crédits)**

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

**Cours de spécialisation (15 crédits)**

EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)

EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)

EIS2003 Développement durable (3 crédits)

EIS2004 Finances (3 crédits)

EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix**

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

### Année 3

#### **Cours du tronc commun (6 crédits)**

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

#### **Cours de spécialisation (18 crédits)**

EIS3001 Éthique du développement (3 crédits)

EIS3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 crédits)

EIS3003 Recherches et interventions en études de l'économie et de l'innovation sociale (3 crédits)

EIS3004 Développement international (3 crédits)

EIS3005 Comportement organisationnel (3 crédits)

EIS3006 Perspective intersectionnelle du développement économique (3 crédits)

#### **Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

### Année 4

#### **Cours du tronc commun (15 crédits)**

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard prospectif (3 crédits)

### **Choix parmi deux concentrations**

#### **Concentration Travail et ressources humaines, cours de spécialisation (15 crédits)**

EIS3101 Apprentissage et formation en contexte de travail (3 crédits)

EIS3102 Gestion des ressources humaines (3 crédits)

EIS3103 Temps de travail et temps sociaux (3 crédits)

EIS3104 Économie du travail (3 crédits)

EIS3105 Séminaire sur le travail et les ressources humaines (3 crédits)

#### **Concentration Entreprises d'économie sociale, cours de spécialisation (15 crédits)**

EIS3201 Principes de l'économie sociale et solidaire (3 crédits)

EIS3202 Financement de l'innovation en économie sociale (3 crédits)

EIS3203 Gestion et gouvernance des organisations d'économie sociale (3 crédits)

EIS3204 Responsabilité sociétale des organisations (3 crédits)

EIS3205 Séminaire en économie sociale et solidaire (3 crédits)



## Baccalauréat spécialisé en études des environnements urbains (120 crédits)

Ce programme aborde les environnements urbains et l'activité humaine qui s'y déroule, dont l'espace naturel et la biodiversité, l'architecture et les espaces publics, la mobilité des personnes, des biens et des services et les pratiques sociales et culturelles, notamment dans le contexte des villes intelligentes et durables. On y développe des connaissances et des compétences pour participer au design, à la planification et à la gestion des villes dans une perspective de développement durable et juste.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en étude en des environnements urbains et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels).

Le programme offre deux concentrations :

**Design** : approfondissement des questions relatives au design et préparation à une pratique professionnelle reliée au design de projets relatifs aux infrastructures et aux services d'un milieu urbain.

**Changements environnementaux** : approfondissement des questions relatives aux changements environnementaux et préparation à une pratique professionnelle d'analyse et d'aménagement des écosystèmes naturels urbains.

### Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études est le suivant :

#### Année 1

##### Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

##### Cours de spécialisation (15 crédits)

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité humaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EPH/EIS100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

**Année 2**

**Cours du tronc commun (9 crédits)**

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

**Cours de spécialisation (15 crédits)**

EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)

EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)

EEU2003 Développement durable (3 crédits)

EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)

EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

**Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EPH/EIS100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

### Année 3

#### **Cours du tronc commun (6 crédits)**

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

#### **Cours de spécialisation (18 crédits)**

EEU3001 Géomatique (3 crédits)

EEU3002 Enjeux éthiques des dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU3003 Recherches et interventions en études des environnements urbains (3 crédits)

EEU3004 Transports collectifs et actifs (3 crédits)

EEU3005 Villes, équité et inclusion (3 crédits)

EEU3006 Développement local et communautaire (3 crédits)

#### **Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)**

ECN/EPH/EIS100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

### Année 4

#### **Cours du tronc commun (15 crédits)**

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard prospectif (3 crédits)

#### **Choix parmi deux concentrations**

##### **Concentration Design, cours de spécialisation (15 crédits)**

EEU3101 Villes intelligentes à l'ère numérique (3 crédits)

EEU3102 Design et développement durable (3 crédits)

EEU3103 Techniques de recherche en design et environnements urbains (3 crédits)

EEU3104 Design de services et interaction (3 crédits)

EEU3105 Séminaire sur le design et la ville (3 crédits)

**Concentration Changements environnementaux, cours de spécialisation (15 crédits)**

EEU3201 Villes et changements climatiques (3 crédits)

EEU3202 Écosystèmes naturels dans la ville (3 crédits)

EEU3203 Politiques urbaines et transitions écologiques (3 crédits)

EEU3204 Défis de l'urbanisation à l'ère de l'Anthropocène (3 crédits)

EEU3205 Séminaire sur l'écosystème naturel et urbain (3 crédits)

## **Certificat universitaire en études des cultures numériques (30 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant le numérique;
- des connaissances et des compétences de base reliées à l'usage, à la gestion et au développement du numérique; et
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants\* (30 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numérique (3 crédits)

ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)

ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)

ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

\* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

## **Programme court en études des cultures numériques (15 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant le numérique;
- des connaissances et des compétences de base reliées à l'usage, à la gestion et au développement du numérique; et
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (15 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

## **Certificat universitaire en études de la pluralité humaine (30 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la pluralité humaine;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés à la pluralité humaine; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants\* (30 crédits) :

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)

EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

EPH2001 Langues et cultures : identités et diversité (3 crédits)

EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)

EPH2005 Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques (3 crédits)

\* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

## **Programme court en études de la pluralité humaine (15 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la pluralité humaine;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés à la pluralité humaine; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (15 crédits) :

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)

EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

## **Programme court en Diversité, immigration et inclusion (15 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension des contextes contemporains de vie de plus en plus structurés par la diversité des cultures et par la migration; et
- des compétences nécessaires pour contribuer à bâtir des environnements de vie et de travail inclusifs.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) comprend 5 cours.

Le cheminement exige de suivre les deux cours suivants (6 crédits) :

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH3001 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

Le cheminement permet le choix de trois autres cours (9 crédits) comme suit :

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

ou

EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

ou

EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

EPH2001 Langues et cultures : identité et diversité (3 crédits)

ou



EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

## **Certificat en études de l'économie et de l'innovation sociale (30 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'économie et l'innovation sociale;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée de problématiques reliées au développement de l'économie et de l'innovation sociale au sein des communautés; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation socioéconomiques.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants\* (30 crédits) :

EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)

EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)

EIS2003 Développement durable (3 crédits)

EIS2004 Finances (3 crédits)

EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)

\* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

## **Programme court en études de l'économie et de l'innovation sociale (15 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'économie et l'innovation sociale;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée de problématiques reliées au développement de l'économie et de l'innovation sociale au sein des communautés; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation socioéconomiques.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (30 crédits) :

EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

## **Certificat en études des environnements urbains (30 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'étude des villes et de leurs écosystèmes;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problématiques reliées aux environnements urbains; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants\* (30 crédits) :

- EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)
- EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)
- EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)
- EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)
- EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)
- EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)
- EEU2002 Enjeux socioéconomiques de la ville (3 crédits)
- EEU2003 Développement durable (3 crédits)
- EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)
- EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

\* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

## **Programme court en études des environnements urbains (15 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'étude des villes et de leurs écosystèmes;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problématiques reliées aux environnements urbains; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (15 crédits) :

- EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)
- EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)
- EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)
- EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

## **Certificat en recherche-intervention transdisciplinaire (30 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la recherche-intervention transdisciplinaire;
- des connaissances et des compétences de base en recherche et en intervention transdisciplinaires; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants\* (30 crédits) :

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

\* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 2000 et les cours de niveau 2000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 3000.

## **Programme court en études transdisciplinaires appliquées (15 crédits)**

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la recherche-intervention transdisciplinaire;
- des connaissances et des compétences de base en recherche et en intervention transdisciplinaires; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

## Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants\* (15 crédits) :

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

\* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 2000.

## Certificat en sciences humaines et sociales appliquées (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant les sciences humaines et sociales;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés aux sciences humaines et sociales; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

## Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure dix cours au choix parmi les suivants (30 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)\*

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)\*\*

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EPH1001 Processus et situation de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)\*

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)\*\*

EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

\*L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1003 et EPH1003.

\*\*L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1004 et EPH1004.

## Programme court en sciences humaines et sociales appliquées (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant les sciences humaines et sociales;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés aux sciences humaines et sociales; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

### Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure cinq cours au choix parmi les suivants (15 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1003 Changement social et développement (3 crédits)\*

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)\*\*

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EPH1001 Processus et situation de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1003 Changement social et développement (3 crédits)\*

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)\*\*

EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)

\*L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1003 et EPH1003.

\*\*L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1004 et EPH1004.

## **Certificat en pédagogie de l'enseignement supérieur (16 crédits)**

N.B. Les admissions à ce programme sont suspendues jusqu'à avis contraire.

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la pédagogie de l'enseignement supérieur;
- des connaissances et des compétences de base en élaboration et mise en œuvre de séquences d'enseignement et d'apprentissage; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers la pratique pédagogique dans une perspective d'amélioration continue.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les douze ateliers et le cours intégrateur (16 crédits) :

PES5001 Apprenantes et apprenants : attentes et besoins (1 crédit)

PES5002 Sciences de l'apprentissage en contexte numérique (1 crédit)

PES5003 Conception universelle de l'apprentissage (1 crédit)

PES5004 Des compétences aux acquis et résultats d'apprentissage (1 crédit)

PES5005 Approche expérientielle (1 crédit)

PES5006 Créativité, complexité et collaboration (1 crédit)

PES5007 Approche pluri- et transdisciplinaire dans une approche programme (1 crédit)

PES5008 Design pédagogique (1 crédit)

PES5009 Microplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)

PES5010 Mesoplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)

PES5011 Macroplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)

PES5012 Développement d'une pratique réflexive (1 crédit)

PES5013 Projet intégrateur (4 crédits)

## **Programme court en gestion et gouvernance des organisations (15 crédits)**

N.B. Cette formation sur mesure est offerte à des organisations ou à des entreprises.

Ce programme a pour visée éducative de :

- développer les connaissances et les compétences en gouvernance et en gestion appliquées aux organisations à mission sociale, culturelle, communautaire ou municipale;
- consolider les compétences en leadership, en planification, en communication et en évaluation afin de contribuer à la réalisation de la mission organisationnelle;
- renforcer la capacité des organisations à faire preuve d'innovation et de proactivité dans la réalisation de leur mission, notamment par la mise en œuvre de partenariats; et
- préparer la relève afin d'assurer l'évolution et la pérennité de l'organisation.

### **Exigences du programme**

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure trois ou quatre cours au choix ainsi que le cours d'intégration (minimum de 15 crédits). Les cours disponibles sont les suivants :

GGO1100 Leadership et stratégie (3 crédits)

GGO1200 Gouvernance et approches partenariales (4 crédits)

GGO1300 Gestion et stratégies financières (4 crédits)

GGO1400 Communication et marketing (4 crédits)

GGO1500 Gestion des personnes (3 crédits)

GGO1600 Gestion axée sur les résultats (3 crédits)

GGO1700 Intégration des acquis (3 crédits) \*

\*Au moins 12 crédits de cours dans le programme doivent avoir été réussis pour s'inscrire à ce cours.

## LISTE DES COURS, ATELIERS, SÉMINAIRES ET STAGES

### Système de numérotation des cours, ateliers professionnels et stages

Chaque cours ou activité d'enseignement et d'apprentissage (p. ex., atelier, séminaire, stage) comporte un code alphanumérique. \* Par exemple :

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)

EIS3004 Développement international (3 crédits)

GGO1400 Communications et marketing (4 crédits)

FSS1001 La terminologie et la communication efficace (3 crédits)

Les trois premières lettres font référence au sigle du domaine d'études auquel un cours, un atelier professionnel ou un stage est associé :

- ECN** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études des cultures numériques
- EEU** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études des environnements urbains
- EIS** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études de l'économie et innovation sociale
- EPH** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études de la pluralité humaine
- EDU** Cours du Programme court en éducation — introduction à la pédagogie
- FLS** Cours du Programme court en éducation — français langue seconde
- FSS** Cours du Programme court en français pour le domaine de la santé et les services sociaux
- GGO** Cours du Programme court en gestion et gouvernance des organisations
- UOF** Cours de tronc commun et ateliers professionnels



Les quatre derniers chiffres donnent un aperçu du niveau d'un cours, d'un atelier professionnel ou d'un stage :

- 1000** Cours de fondement, offerts en début de programme
- 2000** Cours d'approfondissement, suivis après les cours de fondement
- 3000** Cours de spécialisation, suivis après les cours d'approfondissement
- 4000** Cours d'intégration, offerts en fin de programme
- 5000** Ateliers professionnels, offerts à toutes les étapes des programmes

\*Les étudiantes et étudiants doivent toujours utiliser le code alphanumérique complet d'un cours, d'un atelier professionnel ou d'un stage lorsqu'ils remplissent un formulaire nécessitant cette information.

## Description des cours, ateliers professionnels et stages par sigle

Les sections suivantes décrivent brièvement chacun des cours, ateliers professionnels et stages disponibles pour chaque sigle associé à un domaine d'études.

### Sigle UOF : Tronc commun et ateliers professionnels

#### **UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)**

Étude des fondements et des concepts clés de la transdisciplinarité. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'une discipline? Pourquoi les disciplines existent-elles? Quel est le lien entre savoir et disciplines? Qu'est-ce que l'interdisciplinarité? La pluridisciplinarité? La transdisciplinarité? Pourquoi faire des études transdisciplinaires à l'Université? Quel est le lien avec l'insertion dans le marché du travail et la société?

#### **UOF1002 Littératie scientifique (3 crédits)**

Étude des fondements et des concepts clés de la démarche scientifique. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Qu'est-ce que la science? Qu'est-ce que le savoir? Les sciences humaines et sociales sont-elles scientifiques? Comment différencier savoir scientifique et

savoir commun? Savoir théorique et savoir pratique? Comment choisir, décoder et comprendre les écrits scientifiques, en rendre compte et en tirer des leçons? Comment faire appel à la science dans la vie professionnelle et dans la vie de tous les jours?

### **UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)**

Développement de compétences universitaires en français, en anglais et dans d'autres langues, ainsi que des compétences interculturelles connexes. Les apprentissages sont réalisés dans le cadre d'activités offertes à l'Université ou ailleurs. L'encadrement permet de guider l'étudiante ou l'étudiant dans son parcours d'apprentissage et de consigner ses expériences en termes de compétences dans son « Portfolio UOF ».

### **UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)**

Approfondissement des fondements et des concepts clés de la transdisciplinarité. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Comment la transdisciplinarité permet-elle d'aborder les enjeux humains et sociaux actuels? Quelle est la plus-value de la transdisciplinarité par rapport à l'apport individuel des diverses disciplines dans l'étude de ces enjeux? Comment la transdisciplinarité fonctionne-t-elle dans la pratique?

### **UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)**

Approfondissement des concepts clés de la démarche de recherche et d'intervention. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Qu'est-ce que faire de la recherche et de l'intervention? Quelles sont les étapes d'une recherche et d'une intervention? Quelles sont les diverses approches philosophiques qui orientent la recherche et l'intervention? Quelles méthodes existent pour faire de la recherche et de l'intervention? À quoi servent ces méthodes de recherche et d'intervention?

### **UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)**

Suite du développement de compétences universitaires en français, en anglais et dans d'autres langues, ainsi que des compétences interculturelles connexes. Les apprentissages sont réalisés dans le cadre d'activités offertes à l'Université ou ailleurs. L'encadrement permet de guider l'étudiante ou l'étudiant dans son parcours d'apprentissage et de consigner ses expériences en termes de compétences dans son « Portfolio UOF ».

**UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)**

Développement de la spécialisation en recherches et interventions transdisciplinaires. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : À quoi ressemblent les recherches et les interventions transdisciplinaires? Quelles sont les similitudes ou différences avec les recherches et les interventions disciplinaires en sciences humaines et sociales? Comment les recherches et les interventions transdisciplinaires se ressemblent-elles ou diffèrent-elles d'une langue ou d'une culture à l'autre?

**UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)**

Développement de la spécialisation dans une démarche de recherche ou d'intervention selon les recommandations de la ou du responsable du programme de formation. Réalisation d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Les étudiantes et étudiants acquièrent des connaissances et développent leurs compétences en ce qui a trait à toutes les étapes d'une démarche de recherche ou d'intervention en s'inscrivant à l'un ou l'autre des cours suivants :

- UOF3002 Méthodes quantitatives avancées
- UOF3003 Méthodes qualitatives avancées
- UOF3004 Analyse et solutions aux problèmes complexes
- UOF3005 Analyse des politiques publiques
- UOF3006 Analyse prospective
- UOF3007 Incubateur d'idées

**UOF3002 Méthodes quantitatives avancées (3 crédits)**

Acquisition de connaissances et développement de compétences en méthodes quantitatives et statistiques dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

**UOF3003 Méthodes qualitatives avancées (3 crédits)**

Acquisition de connaissances et développement de compétences avancées en méthodes qualitatives dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

**UOF3004 Analyse et solutions aux problèmes complexes (3 crédits)**

Acquisition de connaissances et développement de compétences avancées en méthodes et outils de recherche, de diagnostic, de prospective et de design applicables aux problèmes complexes dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

**UOF3005 Analyse des politiques publiques (3 crédits)**

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en modèles et théories d'élaboration des politiques publiques dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Identification des mécanismes et acteurs qui interviennent dans leur conception, implantation et évaluation.

**UOF3006 Analyse prospective (3 crédits)**

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en lien avec les fondements théoriques, les outils et les différentes étapes de l'analyse prospective dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Comprend la formulation d'hypothèses, l'identification de signaux à faible intensité, l'élaboration d'une cartographie de système, la sélection des moteurs de changement et la formulation de scénarios et d'avenirs possibles.

**UOF3007 Incubateur d'idées (3 crédits)**

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en lien avec l'aide au développement d'un produit, d'un service, d'une œuvre ou d'une entreprise, dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention, à l'intérieur d'un écosystème collaboratif. Comprend des conseils d'affaires, un accompagnement dans le démarchage auprès d'investisseurs, des bancs d'essais, une validation du projet et l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée au public cible.

**UOF4001 Projet intégrateur 1 — Regard rétrospectif (3 crédits)**

Intégration des apprentissages en vue de la réalisation du stage. Travail individuel ou de groupe encadré permettant de porter un regard rétrospectif sur les connaissances acquises et les compétences développées durant les trois premières années du programme d'études. Ces connaissances et compétences sont documentées dans le « Portfolio UOF ». Par ailleurs, les étudiantes et étudiants identifient un lieu de stage et clarifient leur projet de stage en faisant des liens avec leurs connaissances et leurs compétences. Préparation des divers aspects logistiques du stage et identification des apprentissages à réaliser dans le cadre du stage.

**UOF4002 Stage (6 crédits)**

Période d'insertion socioprofessionnelle de 225 heures (15 heures x 15 semaines) dans le cadre d'un projet développé par l'étudiante ou l'étudiant (p. ex., laboratoire de recherche, gouvernement, milieu communautaire, entreprise). L'encadrement est effectué par une personne-ressource œuvrant sur le lieu du stage et par une professeure ou un professeur de l'Université. L'étudiante ou l'étudiant tient un journal détaillant son expérience et prépare un rapport de stage faisant état de l'action menée et des résultats.



### **UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)**

Suivi individualisé et de groupe des étudiantes et étudiants dans le cadre de leur stage. Partage des expériences vécues et clarification des apprentissages réalisés. Coordination avec la personne-ressource sur le lieu du stage.

### **UOF4004 Projet intégrateur 2 — Regard prospectif (3 crédits)**

Intégration des apprentissages en vue de l'insertion socioprofessionnelle ou de la poursuite d'études additionnelles. Travail individuel ou de groupe encadré permettant de porter un regard prospectif sur les connaissances acquises et les compétences développées durant l'ensemble du programme d'études, y compris le stage. Les étudiantes et les étudiants clarifient et synthétisent les apprentissages réalisés dans le cadre du stage et les mettent en relation avec leurs connaissances et leurs compétences documentées dans le « Portfolio UOF ». Exploration de diverses pistes d'insertion socioprofessionnelle ou de poursuite des études une fois les études de baccalauréat spécialisé terminées.

### **UOF5001 Compétences informatiques : logiciels de traitement de texte (1 crédit)**

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels de traitement de texte (p. ex., MS Word). À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'utiliser les diverses fonctions de traitement de texte dans leur contexte approprié. Nous allons outrepasser les simples fonctions du logiciel et fournir une série de techniques pour déterminer l'utilisation optimale des fonctions du logiciel et l'utilisation de Proformat pour atteindre des buts professionnels.

### **UOF5002 Compétences informatiques : logiciels de présentation (1 crédit)**

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels de présentation (p. ex., MS PowerPoint). À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de produire des présentations efficaces dans un contexte professionnel. Nous allons explorer les principes qui gouvernent les supports visuels efficaces et leur application pratique par des ateliers. Nous allons également explorer les techniques de présentation orale nécessaires à l'utilisation des logiciels de présentation.

### **UOF5003 Compétences informatiques : logiciels tableurs (1 crédit)**

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels tableurs (p. ex., MS Excel). À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'utiliser judicieusement les tableurs pour alimenter leurs présentations ainsi que leurs recherches. Nous allons examiner quand utiliser les différents aspects du logiciel tableur. Nous allons

également explorer comment intégrer les outils du tableur à d'autres logiciels pour offrir plus dans le contexte professionnel.

## Sigle ECN : Études des cultures numériques

### **ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)**

Étude des nouvelles formes d'interaction humaine, de communication et de création au moyen des médias, des technologiques et des méthodologies numériques. Exploration des univers numériques et de leurs interactions avec le corps et ses mouvements, la parole, les arts visuels et sonores ainsi que la publicité.

### **ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)**

Survол historique et examen critique des questions théoriques, épistémiques et méthodologiques que soulève la notion de culture dans les sciences humaines et les arts. Unité et diversité des représentations de la culture à l'ère numérique.

### **ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)**

Le numérique dans le continuum historique du développement de la technologie. Fondements de l'environnement numérique : de l'analogique au numérique, bases, recherche et traitement des données, algorithmes, multimédia et réalité virtuelle. Initiation aux langages de programmation.

### **ECN1004 Arts numériques (3 crédits)**

Introduction à la conception d'œuvres artistiques interactives, ludiques et virtuelles. Découverte d'artistes contemporains et de leur pratique. Impact réciproque de l'art et des technologies numériques.

### **ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)**

Concepts, théories et enjeux relatifs à l'influence des systèmes numériques sur les modes de pensée, de comportement, de communication et d'apprentissage. Exploration et mise à l'essai des outils et méthodes d'apprentissage s'appuyant sur le numérique.

### **ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numériques (3 crédits)**

Étude comparée des cadres politiques et juridiques qui conditionnent l'exercice de la citoyenneté à l'ère numérique. Enjeux éthiques, violence virtuelle et phénomène des trolls. Engagement, action et

identité citoyenne, à l'échelle locale, nationale et mondiale. Perspective historique, perspectives des Premières Nations et prospective.

**ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)**

Projet en équipe de production numérique d'une œuvre artistique, d'un objet de communication ou d'apprentissage. Planification, logistique de plateau, coordination de production, montage et postproduction.

**ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)**

Initiation à la pratique de l'écriture dans le cadre des médias et des plateformes numériques. Expérimentation des différentes formes d'écriture et de textualité.

**ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)**

Présentation, observation ou mise à l'essai des plus récentes avancées technologiques de l'ère numérique.

**ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)**

Information et communication à l'ère numérique. Émergence des nouveaux médias et redéploiement du marché médiatique. Enjeux relatifs à la qualité et la fiabilité des sources, le piratage, la vérité, l'attractivité des médias. Perspective comparative des contextes géopolitiques (canadien, américain et européen) et du contexte linguistique minoritaire/majoritaire.

**ECN3001 Ergonomie des espaces numériques (3 crédits)**

Analyse de la complexité et de la variabilité de l'activité d'apprentissage, de travail ou de loisir en contexte numérique. Principes d'ergonomie des instruments de communication (p. ex., casque de réalité virtuelle, assistants vocaux) et de la réalité virtuelle. Exercices de conception de documents, d'œuvres, de produits ou de services selon des principes ergonomiques.

**ECN3002 Droit et éthique en culture et communication (3 crédits)**

Étude des principes éthiques et des lois régissant les différents domaines reliés à la culture, à la création artistique, au commerce des biens et des œuvres, aux droits d'auteur et aux communications à l'ère numérique. Étude de cas et exercices de débats éthiques.

**ECN3003 Recherches et interventions en études des cultures numériques (3 crédits)**

Panorama de projets de recherche et d'intervention en étude des cultures numériques. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

**ECN3004 Numérique et écologie (3 crédits)**

Interactions entre transition écologique et transition numérique. L'empreinte écologique du numérique. Le numérique au service de la collecte et du traitement des données, de la modélisation et de l'élaboration de politiques favorables à la transition écologique.

**ECN3005 Textualités numériques (3 crédits)**

Analyse des configurations scripturales et des outils d'écriture sur lesquels se basent les textes en ligne tels que le texte littéraire, la présentation de soi, les conversations sur les réseaux sociaux, l'écriture composite et mélangée du blogue, les forums communautaires et les discours de presse. Examen critique des innovations technologiques qui redéfinissent l'usage du texte.

**ECN3006 Direction artistique : conception, applications et diffusion (3 crédits)**

Principes et outils de la direction artistique dans une équipe transdisciplinaire de création. Spécificités des environnements numériques de création et des stratégies de narration, d'interaction et de jeu et des moyens de diffusion structurant ces environnements.

**ECN3101 Processus de création artistique (3 crédits)**

Perspectives, processus et méthodes propres à la recherche et aux pratiques de création artistique. Exercice de développement et de présentation d'une œuvre. Retour réflexif accompagné par des artistes invitées et invités.

**ECN3102 Technologies du design (3 crédits)**

Mise en application des concepts relatifs à la conception et à la réalisation de projets de design. Utilisation d'outils de dessin traditionnels et informatiques. Contribution aux environnements numériques.

**ECN3103 Interprétation et critique d'œuvres numériques (3 crédits)**

Visite d'œuvres artistiques et ateliers d'interprétation. Initiation aux diverses formes de critique d'art. Analyses de textes critiques. Travaux pratiques menant à la publication de la critique d'une œuvre choisie.

**ECN3104 Pratiques artistiques comparées (3 crédits)**

Définition et formes de pratiques artistiques à l'ère numérique. Enjeux liés aux formes de pratique selon les contextes culturels. Développement d'une perspective comparatiste et d'une compréhension transculturelle des pratiques artistiques.

**ECN3105 Séminaire sur les pratiques artistiques (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux pratiques artistiques et aux cultures numériques.

**ECN3201 Marketing numérique (3 crédits)**

Ateliers et conférences données par des rédacteurs-concepteurs publicitaires. Concepts clés du marketing numérique : médias et technologies utilisés, stratégies d'affaires, comportement du consommateur, design et expérience utilisateur, analyse de données et mesure de performance, gestion de la relation client.

**ECN3202 Relations publiques à l'ère numérique (3 crédits)**

Relations publiques et profession de relationniste dans un environnement numérique. Environnements et outils : stratégies, plans de communication, relations avec les journalistes et campagnes médiatiques ; réponses aux attaques des internautes, analyses et mesures. Interactions entre les acteurs de ces environnements, planification événementielle. Observation de conférences de presse.

**ECN3203 Gestion des données numériques (3 crédits)**

Types de bases de données et leurs applications. Développement et gestion de bases de données numériques (contenus, apprentissages, relations client). Enjeux reliés au stockage et à la manipulation de données de toutes natures. Exercices de développement et d'utilisation.

**ECN3204 Communication et vérité à l'ère numérique (3 crédits)**

Enjeux reliés aux communications à l'ère numérique. Méfiance envers les médias, prolifération des sources d'information, démocratie, propagande, littérature journalistique, post-vérité. Outils et exercices de repérage des informations frauduleuses.

**ECN3205 Séminaire en communications numériques (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux communications numériques.

## Sigle EEU : Études des environnements urbains

### **EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)**

Introduction à l'étude des environnements urbains. Composantes d'un environnement urbain. Différents milieux urbains, dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques. Écosystèmes naturel et humain.

### **EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)**

La biodiversité urbaine, définie comme la variété des organismes vivants, incluant les variations génétiques, ainsi que la multiplicité des habitats, au sein des milieux urbanisés et de leurs périphéries. Enjeux spécifiques dans la compréhension des dynamiques des écosystèmes urbains du XXI<sup>e</sup> siècle et de leur aménagement. Analyse et diagnostic d'un milieu urbain.

### **EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)**

Histoire de l'urbanisation, des formes urbaines et de l'aménagement dans le monde. Urbanisation au Canada. Enjeux sociaux, économiques, environnementaux, physiques, et politiques des processus d'urbanisation accélérée.

### **EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)**

Composantes du cadre bâti : architecture, design, durabilité, espaces collectifs par rapport aux espaces privés. Dimensions patrimoniales. Analyse comparative à partir d'observations de différents espaces bâtis.

### **EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)**

Dimensions de la morphologie urbaine : modes de peuplement, espaces publics, rues, quartiers. Concepts de centralité et de périphérie. Typologie du cadre bâti. Analyse comparative à partir d'observations de quartiers.

### **EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)**

Types, modalités et processus de gouvernance dans les villes : politiques publiques, concertations intersectorielles, conseils de quartier, conseils des jeunes. Concepts de citoyenneté, décentralisation, proximité, représentation, démocratie, inclusion. Articulation entre paliers de gouvernement (municipal, provincial/territorial et fédéral). Enjeux politiques, économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que ceux touchant la sécurité.

**EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)**

Dimensions socioéconomiques de la ville : travail, consommation, habitat, développement durable. Politiques, programmes et acteurs relatifs aux enjeux socioéconomiques, environnementaux et politiques.

**EEU2003 Développement durable (3 crédits) (conjoint de EIS2003)**

Théories, modèles et débats relatifs au développement durable. L'impact de l'activité économique sur les écosystèmes naturels et humains. Rôles de la mondialisation, des politiques publiques, de la responsabilité sociétale des organisations et de l'engagement citoyen.

**EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)**

Structures, politiques, programmes et acteurs de la santé publique en milieu urbain. Enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et éthiques. Analyse comparée dans plusieurs villes et pays. Observation et analyse diagnostique d'une situation avec les parties prenantes.

**EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)**

Structures, politiques, programmes et acteurs relatifs à l'habitat. Dimensions de la qualité de vie. Articulation des espaces privés et publics. Modes de cohabitation. Projets résidentiels de mixité sociale. Enjeux sociaux, économiques, politiques, écologiques et éthiques. Analyse comparée dans plusieurs quartiers et villes au Canada. Observation et analyse diagnostique d'une situation avec les parties prenantes.

**EEU3001 Géomatique (3 crédits)**

Introduction aux sciences géomatiques (référentiels spatio-temporels, données et géolocalisation, modèles, opérateurs d'analyses spatiales, méthodes). Usages et rôles de la géomatique dans l'analyse des environnements urbains et de leurs dynamiques propres. Exercices pratiques d'analyse et de représentation de données géospatiales sur un cas concret d'étude urbaine.

**EEU3002 Enjeux éthiques des dynamiques urbaines (3 crédits)**

Analyse de cas et débats éthiques sur des situations urbaines complexes et conflictuelles. Rôle des acteurs, inclusion, exclusion, justice sociale, équité, gentrification environnement, développement durable, cybersécurité.

**EEU3003 Recherches et interventions en études des environnements urbains (3 crédits)**

Panorama de projets de recherche et d'intervention en étude des environnements urbains. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

**EEU3004 Transports collectifs et actifs (3 crédits)**

Problématique des transports urbains. Partage des pouvoirs entre les ordres de gouvernement. Systèmes de transports collectifs et transports actifs. Analyse comparée des politiques et programmes dans plusieurs grandes villes canadiennes et internationales. Enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques, ainsi que ceux liés à la sécurité.

**EEU3005 Villes, équité et inclusion (3 crédits)**

Diversité urbaine, inégalités et sécurité, politiques et actions pour une plus grande équité. Villes inclusives, participation citoyenne, concertation, partenariat, mixité sociale. Analyse comparée de politiques, programmes, organisations communautaires dans diverses villes et pays.

**EEU3006 Développement local et communautaire (3 crédits)**

Théories et méthodologie du développement local et des communautés. Fondements, processus, étapes, acteurs et outils. Enjeux socioéconomiques, éthiques et culturels.

**EEU3101 Villes intelligentes à l'ère numérique (3 crédits)**

Révolution numérique, innovation et villes intelligentes. Enjeux pratiques entourant des politiques et des services novateurs, du transport et des comportements dans la ville. Observations d'initiatives concrètes et débats sur les enjeux.

**EEU3102 Design et développement durable (3 crédits)**

Application des méthodes du design et du co-design aux enjeux de développement durable afin de trouver des solutions en lien avec les communautés locales, les usagères et usagers, les expertes et experts, en s'appuyant sur les technologies du numérique.

**EEU3103 Techniques de recherche en design et aménagement urbains (3 crédits)**

Méthodes et outils de recherche, de diagnostic et de design et co-design applicables aux problèmes complexes. Exercices en collaboration avec le milieu afin de définir un problème complexe et de concevoir des solutions durables, innovantes et équitables.

**EEU3104 Design de services et interaction (3 crédits)**

Méthode de design de services et d'interaction centré sur l'utilisation et l'expérience. Approche collaborative et créative afin de cadrer et comprendre les besoins, concevoir, modéliser et tester une solution. Réflexion sur les enjeux d'équité, de justice, de distribution sociale et spatiale des services, de développement durable.

**EEU3105 Séminaire sur le design et la ville (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs au design et à la ville.

**EEU3201 Villes et changements climatiques (3 crédits)**

Les changements climatiques et les villes : chiffres clés et enjeux spécifiques. Résilience des communautés et des infrastructures urbaines. Mesures d'adaptation aux changements climatiques. Échelles d'engagement des différents acteurs et opérateurs urbaines. Études de cas et propositions d'une solution.

**EEU3202 Écosystèmes naturels dans la ville (3 crédits)**

Changement du paradigme : du paysage urbain esthétique au paysage urbain vivant; du paysagisme urbain au génie écologique urbain. Services écologiques fournis par les environnements urbains. La ville comme un écosystème vivant. Agriculture et foresterie urbaine. Études de cas et proposition d'un scénario d'aménagement urbain écosystémique.

**EEU3203 Politiques urbaines et transition écologique (3 crédits)**

Concepts, modèles et débats sur la transition écologique. Analyse des politiques urbaines à différentes échelles. Écologie politique, enjeux des changements climatiques et du développement durable, transitions énergétiques et villes durables. Étude de cas. Ateliers de recherche et de mise en valeur des pratiques.

**EEU3204 Défis de l'urbanisation à l'ère de l'Anthropocène (3 crédits)**

Lexique anthropocène (capitalocène, époque géologique, grande accélération, grande divergence, sixième extinction, technodiversité, etc.). La vulnérabilité et la dynamique des espaces urbains face au changement global. Les technologies et les sciences comme mode d'intelligibilité des situations urbaines et d'orientation des pratiques d'aménagement. La ville apprenante. L'intelligence urbaine. L'anthropocène serait-il un urbanocène? Diagnostic d'un espace urbain anthropocénique.



### **EEU3205 Séminaire sur l'écosystème naturel urbain (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs à l'écosystème naturel urbain.

## **Sigle EIS : Études de l'économie et de l'innovation sociale**

### **EIS1001 Éléments d'économie globale (3 crédits)**

Initiation aux concepts essentiels et aux thèmes clés de l'étude des réalités économiques dans un monde en changement. Capitalisme, technologie, démographie, travail et chômage, propriété, pouvoir, types d'entreprises, mondialisation, commerce international, institutions et marchés financiers, rôle de l'État, crises, inégalités, environnement, inflation, indicateurs de prospérité. Étude de données et de cas.

### **EIS1002 Économies du Canada (3 crédits)**

Histoire économique du Canada et analyse de questions économiques d'actualité : ressources, secteurs économiques, population active, propriété des capitaux, distribution des revenus, formation, productivité, libre marché. Spécificités provinciales/territoriales, urbaines, rurales et régionales. Rôle de l'État fédéral, des provinces et territoires. Accords économiques internationaux.

### **EIS1003 Changement social et développement (3 crédits) (conjoint de EPH1003)**

Structure et changement. Temporalités, facteurs, agents et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement. Types de développement.

### **EIS1004 Mondialisation (3 crédits) (conjoint de EPH1004)**

Historique du processus global de mondialisation. Analyse des enjeux contemporains de l'intégration des marchés et son incidence sur les économies nationales et locales, les populations, le capital humain et l'environnement naturel.

### **EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)**

Étude des comportements et interactions des agents économiques. Concepts et approches clés de la microéconomie : rareté, échange, rationalités et choix, comportements, offre et demande, consommation et production, coûts et prix, rendement, marchés, concurrence, monopoles, oligopoles, compétition, coopération, coopétition, innovation et progrès technologique.

**EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)**

Approches récentes du management. Revue des types d'organisations. Management en lien avec l'être humain, sa créativité, sa diversité et sa capacité d'innovation. Gestion du risque, prise de décision, planification, organisation, leadership, contrôle des activités et communication. Spécificité du management dans l'économie du savoir et dans l'économie sociale.

**EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)**

Formes variables du changement social (p. ex., adaptation, développement, innovation, révolution). Conditions, processus, acteurs et formes d'innovation sociale. Observation d'initiatives.

**EIS2003 Développement durable (3 crédits) (conjoint de EEU2003)**

Théories, modèles et débats relatifs au développement durable. L'impact de l'activité économique sur les écosystèmes naturels et humains. Rôles de la mondialisation, des politiques publiques, de la responsabilité sociétale des organisations et de l'engagement citoyen. Ateliers de recherche et de mise en valeur des pratiques innovatrices.

**EIS2004 Finances (3 crédits)**

Concepts clés de la finance (valeur temporelle de l'argent, intérêt, risques, annuités, obligations, valeurs mobilières...), méthodes utiles à la prise de décisions financières et outils essentiels au diagnostic financier des divers types d'entreprises.

**EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)**

Formes de l'entrepreneuriat (privé, social, collectif). Le processus créatif. Aptitudes à l'entrepreneuriat. Méthodes de planification et d'organisation d'une entreprise. Témoignages d'entrepreneures et d'entrepreneurs. Initiation à la création et à la gestion d'un projet entrepreneurial.

**EIS3001 Éthique du développement (3 crédits)**

Enjeux éthiques liés au développement économique et social, à la mondialisation, au développement durable, au commerce équitable, à la consommation responsable, à la responsabilité sociétale des organisations, etc. Prise en compte des échelles locale, régionale, nationale et internationale.

**EIS3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 crédits)**

Modèles, constats et prospective quant aux compétences requises pour les emplois et les occupations de demain. Enjeux pour le développement des compétences du point de vue des gouvernements, des établissements de formation, des divers types d'entreprises, des communautés et des individus.

**EIS3003 Recherches et interventions en études de l'économie et de l'innovation sociale (3 crédits)**

Panorama de projets de recherche et d'intervention en étude de l'économie et de l'innovation sociale. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

**EIS3004 Développement international (3 crédits)**

Étude des contextes historiques, des théories et des pratiques en matière de développement international. Aperçus critiques des facteurs qui agissent sur le développement dans le contexte de la mondialisation de l'économie, notamment la géopolitique, les ressources humaines et naturelles, les inégalités sociales, l'éducation, le genre, les conflits, les croyances, etc.

**EIS3005 Comportement organisationnel (3 crédits)**

Caractéristiques fondamentales des organisations, des cultures organisationnelles et des individus qui y naviguent. Leadership, processus décisionnels, conception des postes, motivation, dynamique des groupes, travail d'équipe. Développement, changement, innovation, résistance, conflits.

**EIS3006 Perspective intersectionnelle du développement socioéconomique (3 crédits)**

Perspective intersectionnelle du développement socioéconomique. Différenciation selon le genre, la classe, l'âge, la race, la situation de handicap, etc. dans l'organisation du travail dans divers contextes (famille, communauté, entreprise). Politiques et pratiques visant l'équité salariale, la conciliation travail-famille.

**EIS3101 Apprentissage et formation en contexte de travail (3 crédits)**

Nouvelles modalités d'apprentissage et de formation en contexte de travail : autoformation, communautés de pratique, apprentissage organisationnel, coaching, mentorat.

**EIS3102 Gestion des ressources humaines (3 crédits)**

Initiation aux connaissances et aux pratiques de la gestion des ressources humaines dans un milieu de travail. Cadres législatifs et règlementaires sur les droits et obligations du personnel et des employeurs en matière de recrutement, évaluation, formation, rémunération, santé et sécurité, gestion et résolution de conflits. Rôles et responsabilités de la gestion.

**EIS3103 Temps de travail et temps sociaux (3 crédits)**

Évolution des valeurs, lois, politiques, règlements, normes, technologies et autres facteurs économiques qui agissent sur le temps consacré au travail et aux autres occupations. Conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

**EIS3104 Économie du travail (3 crédits)**

Initiation aux concepts de base de l'économie du travail (offre et demande de travail, chômage, productivité, salaires, syndicalisme, mondialisation, segmentation des marchés, politiques d'emploi. Nouveaux enjeux économiques et sociaux reliés aux technologies numériques.

**EIS3105 Séminaire sur le travail et les ressources humaines (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs au travail et aux ressources humaines.

**EIS3201 Principes de l'économie sociale et solidaire (3 crédits)**

Historique, concepts de base et spécificités de l'économie sociale et solidaire. Types d'entreprises (coopératives, mutuelles, organismes à but non lucratif, organismes non gouvernementaux). Types de missions, de produits et de services. Modes de gouvernance et cadres législatifs. Mobilisation, engagement et participation des parties prenantes.

**EIS3202 Financement de l'innovation en économie sociale (3 crédits)**

Initiation aux concepts et aux modes de financement de l'innovation pour les entreprises d'économie sociale. Revue des fonds d'investissement, des programmes d'aide et des cadres législatifs. Analyse des besoins de financement selon les étapes du développement d'une entreprise. Conception et formulation d'une demande de financement.

**EIS3203 Gestion et gouvernance des organisations d'économie sociale (3 crédits)**

Étude des modèles, structures et systèmes de prise de décisions des organisations qui exercent des activités économiques afin de répondre aux besoins des membres de la collectivité. Idées, valeurs et principes directeurs, cadres institutionnel et légal, modèles opérationnels, règles de gouvernance, approches de gestion, intégration sociale et professionnelle des membres de la communauté, offre de biens et services, rentabilité sociale et viabilité économique.



### **EIS3204 Responsabilité sociétale des organisations (3 crédits)**

Étude de la notion et de la norme de responsabilité des organisations quant à l'impact de leurs décisions et activités sur la société et sur l'environnement, dans une perspective de développement durable et équitable. Étude de cas et exercices d'application.

### **EIS3205 Séminaire en économie sociale et solidaire (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs à l'économie sociale.

## **Sigle EPH : Études de la pluralité humaine**

### **EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)**

Courants et théories en sciences humaines relatifs aux processus et aux situations de pluralité humaine. Apport des approches transdisciplinaires.

### **EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)**

Approches du développement de la personne, de l'identité individuelle et collective, des réseaux primaires et secondaires. Trajectoires de l'identité individuelle selon les contextes culturels, environnementaux et sociétaux. Étude individuelle de la trajectoire socioculturelle de chaque étudiante et étudiant.

### **EPH1003 Changement social et développement (3 crédits) (conjoint de EIS1003)**

Structure et changement. Temporalités, facteurs, agents et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement. Types de développement.

### **EPH1004 Mondialisation (3 crédits) (conjoint de EIS1004)**

Historique du processus global de mondialisation. Analyse des enjeux contemporains de l'intégration des marchés et son incidence sur les économies nationales et locales, les populations, le capital humain et l'environnement naturel.

### **EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)**

Repères historiques et questions contemporaines concernant les peuples autochtones et métis au Canada. Colonisation, racisme, exclusion, inégalités socioéconomiques. Territoires, cultures, communautés et familles. Revendications, conflits et tentatives de réparation ou de réconciliation via



diverses commissions. Enjeux éthiques, juridiques, politiques, sociaux et économiques. Perspective intersectionnelle.

**EPH2001 Langues et cultures : identité et diversité (3 crédits)**

Introduction aux rapports entre langues, langages, cultures et modes de pensée selon différentes disciplines. Langue comme marqueur social, instrument de pouvoir, fondement de l'identité et outil de communication. Langues en contact, pluralisme linguistique, minorités. Études de cas en francophonie ontarienne, canadienne et internationale. Comparaison entre systèmes de gestion du plurilinguisme dans différentes sociétés.

**EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)**

Flux migratoires internationaux, politiques migratoires, statuts des migrants. Questions des frontières et enjeux divers des mobilités contemporaines. Enjeux environnementaux.

**EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)**

Théories et concepts relatifs aux interactions et aux rapports sociaux entre individus et communautés. Types de rapports (inégalités, discriminations, oppressions, marginalisations, exclusions, colonialisme, minorités, exploitations) dans différents contextes (ethnoculturel, linguistique, genres, classes, générations, populations autochtones, orientation sexuelle, etc.).

**EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)**

Rôle de l'État dans l'officialisation et la gestion des langues. Comparaison des types de régimes linguistiques, des politiques d'aménagement linguistique et des instruments de politiques au Canada et dans le monde.

**EPH2005 Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques (3 crédits)**

Typologie des politiques de gestion et des pratiques de leadership en matière de diversité (familiale, générationnelle, ethnique, culturelle, religieuse, linguistique, etc.). Politiques canadiennes en lien avec la minorité francophone. Analyse comparée des politiques, des pratiques et de leurs enjeux au Canada et dans plusieurs pays.

**EPH3001 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)**

Diversité des normes, systèmes juridiques et droits selon les cultures et sociétés. Droit religieux et droit laïc, universalisme ou relativisme des normes. Droits de la personne, droit international, droits universels, droits des minorités.

**EPH3002 Pluralisme religieux (3 crédits)**

Diversité des normes, systèmes juridiques, morales et droits selon les cultures et sociétés. Droit religieux versus droit laïc, normes diversifiées selon les contextes. Conflits de valeurs. Droit international, droits universels, droits des minorités, droits des communautés autochtones. Enjeux sociaux, politiques, juridiques et éthiques.

**EPH3003 Recherches et interventions en études de la pluralité humaine (3 crédits)**

Panorama de projets de recherche et d'intervention en études de la pluralité humaine. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

**EPH3004 Pluralisme familial (3 crédits)**

Transformations et diversité des formes et modèles familiaux selon les sociétés, les cultures, les époques. Familles élargies, nucléaires, transnationales, homoparentales, monoparentales, pluriparentales, polygames, etc. Adoption, éducation familiale, procréation assistée. Enjeux psychologiques, sociaux, juridiques, économiques, et éthiques.

**EPH3005 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 crédits)**

Étude des types d'action collective (mobilisations, actions, réseaux, mouvements) et des enjeux sociaux sur lesquels ils portent (racisme, sexisme, colonialisme, mondialisation, environnement, nationalisme, conservatisme, élitisme, démocratisation, etc.). Dynamiques, processus et outils. Dimension éthique du changement social.

**EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)**

Diversité en raison de la langue, de la culture, du genre, des préférences sexuelles, des capacités physiques ou mentales, des croyances religieuses, etc. Diversité des systèmes scolaires. Mesures d'accueil, d'intégration, d'inclusion. Construction identitaire et insécurité linguistique.

**EPH3101 Théories et pratiques intersectionnelles (3 crédits)**

Fondements conceptuels et éthiques de l'analyse intersectionnelle. Dimensions de l'intersectionnalité : racisme, sexisme, colonialisme, capitalisme, capacitisme, âgisme, etc. Matrice des oppressions et articulation des rapports sociaux. Pratiques intersectionnelles et anti-oppressives. Grilles d'analyse et outils de pratique.

**EPH3102 Politiques du Vivre ensemble (3 crédits)**

Concepts clés du Vivre ensemble : intégration, cohésion sociale, gestion des conflits, insertion, inclusion, mixité sociale, accommodements raisonnables. Analyse comparée des politiques, programmes, mesures, pratiques communautaires et institutionnelles dans différents contextes locaux, nationaux et internationaux. Enjeux juridiques, sociaux, politiques, éthiques.

**EPH3103 Gouvernance de la diversité au Canada (3 crédits)**

Gouvernance et gestion de la diversité, leadership et responsabilité sociale en matière de diversité dans la société canadienne à divers échelons (fédéral, provincial, territorial et local). Perspective historique et enjeux concernant les communautés autochtones, enjeux émergents.

**EPH3104 Politiques comparées en immigration (3 crédits)**

Étude comparative des politiques relatives à l'immigration dans divers pays. Gestion des frontières et catégories de migrants. Mécanismes de recrutement, accueil et intégration, de filtrage et rejet. Idéologies et mobilisations.

**EPH3105 Séminaire sur la politique et la gouvernance de la diversité (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux questions interculturelles.

**EPH3201 Méthodes d'intervention individuelle et familiale en situation de diversité (3 crédits)**

Paradigmes, étapes, techniques, outils, acteurs et effets attendus de l'intervention en situation interculturelle, avec les individus, les familles et les réseaux. Diversité de contextes : intergénérationnel, orientation sexuelle, handicap. Positionnement professionnel. Études de cas. Exercices pratiques et retour réflexif.

**EPH3202 Méthodes d'intervention de groupe et collective en situation de diversité (3 crédits)**

Méthodologie de l'intervention de groupe en situation de diversité et de l'intervention collective et communautaire. Différences entre intervention, engagement et militantisme. Mise à l'essai à partir de situations réelles issues du milieu. Apprentissage de la démarche réflexive sur les répercussions de l'intervention et ses enjeux éthiques.

**EPH3203 Méthodes de médiations interculturelles (3 crédits)**

Paradigmes, historique, méthodologie, techniques et outils de médiation. Médiations, médiations interculturelles, démarches préventives et résolution des conflits. Processus entre individus et entre



communautés. Rôles et participation des parties prenantes. Enjeux éthiques, politiques et sociaux des médiations. Études de cas et retour réflexif.

**EPH3204 Laboratoires de pratiques et médiations interculturelles (3 crédits)**

Mise à l'essai à partir de situations réelles issues du milieu. Entraînement à la pratique et à la démarche réflexive sur les répercussions des pratiques et leurs enjeux éthiques.

**EPH3205 Séminaire sur les pratiques et les médiations interculturelles (3 crédits)**

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux questions interculturelles.

## Sigle EDU : Études de l'éducation — introduction à la pédagogie

**EDU1000 Portfolio de compétences professionnelles en enseignement (1 crédit)**

Le portfolio de compétences est une structure d'encadrement permettant de guider l'étudiante ou l'étudiant dans son parcours d'apprentissage, de consigner et d'évaluer ses expériences en termes de compétences. Cette première partie du portfolio met l'accent sur l'évaluation de compétences linguistiques et de compétences en numératie, relatives à l'enseignement dans les cycles primaire et moyen.

**EDU1001 Planification de l'apprentissage et évaluation : Français (3 crédits)**

Étude des fondements du programme-cadre de français et d'actualisation linguistique en français (ALF) ainsi que de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et de la politique *Faire croître le succès*. Développement et mise en application des connaissances et des compétences relatives à la planification de l'apprentissage et à l'évaluation en français incluant la planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration d'autres matières. Intégration à la planification des processus et stratégies propres au français (p. ex., processus d'écriture). Analyse des recherches les plus récentes relatives aux pratiques pédagogiques en français incluant l'apprentissage du français en milieu minoritaire. Étude critique des ressources pédagogiques disponibles dans cette matière.

**EDU1002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Mathématiques (3 crédits)**

Étude des fondements du programme-cadre de mathématiques et de la politique en matière d'évaluation et de communication du rendement *Faire croître le succès* et des ressources pédagogiques telles que *Mettre l'accent sur les éléments fondamentaux en mathématiques* et

*Littérature financière.* Développement et mise en application des connaissances et des compétences relatives à la planification de l'apprentissage et à l'évaluation en mathématiques incluant la planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration d'autres matières. Intégration à la planification des processus propres aux mathématiques (p. ex., la résolution de problèmes). Analyse des recherches les plus récentes relatives aux pratiques pédagogiques en mathématiques. Étude critique des ressources pédagogiques disponibles dans cette matière.

**EDU1101 Gestion des contextes d'apprentissage (3 crédits)**

Étude du rôle de l'enseignante ou de l'enseignant dans la création et le maintien d'un milieu d'apprentissage motivant, inclusif, sécuritaire, rigoureux et équitable pour tous les élèves. Étude des stratégies de prévention et d'intervention, telles que la discipline progressive, la motivation intrinsèque et l'établissement d'un profil de classe, visant à assurer une gestion efficace du temps, de l'espace et du matériel, ainsi que de parfaire ses capacités organisationnelles. Analyse critique des ressources pédagogiques disponibles pour soutenir la prévention et les interventions. Sensibilisation à l'importance de créer une communauté d'apprenantes et d'apprenants au sein de la classe.

**EDU1104 Développement de l'enfant et transitions vécues (3 crédits)**

Étude du développement affectif, physique, social, moral et cognitif de l'enfant d'âge préscolaire et scolaire jusqu'à l'adolescence (p. ex., Piaget, Kohlberg, Erikson, Vygotsky, Gardner). Étude des différentes perspectives du développement incluant les conceptions autochtones du développement humain (p. ex., Battiste, Cajete, Restoule, Toulouse). Compréhension de l'utilité et des limites des théories de l'apprentissage dans la planification de l'apprentissage. Application pédagogique des approches théoriques pour soutenir l'apprentissage (p. ex., *L'apprentissage pour tous*, *Guide d'évaluation et d'enseignement efficace pour tous les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année*, les monographies *Faire la différence... De la pratique à la recherche* et *En conversation*). Établissement de lien entre le développement typique et celui des élèves qui éprouvent des difficultés.

**EDU1201 Stage d'observation et séminaire d'accompagnement (2 crédits)**

Stage de formation pratique d'une durée de 10 jours dans un établissement reconnu par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO), au cycle préparatoire (maternelle et jardin d'enfants), au cycle primaire (de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année) ou au cycle moyen (de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année). Séminaires d'accompagnement de 15 heures avec l'appui de l'équipe professorale de l'Université.

## Sigle FLS : Études de l'éducation — français langue seconde

### **FLS4001 Adapter le programme aux apprenantes et apprenants de langue seconde (3 crédits)**

Ce cours de qualification additionnelle s'adresse aux enseignantes et enseignants (francophones ou français langue seconde) qui cherchent à développer leurs compétences professionnelles afin de mieux comprendre et s'adapter aux besoins des élèves de langue seconde. L'enseignante ou l'enseignant analysera de façon critique les profils d'élèves ainsi que d'autres éléments clés pour déterminer les ressources et adaptations efficaces, et pour instaurer un milieu d'apprentissage optimal et inclusif.

### **FLS4002 Enseigner dans un contexte d'immersion française (3 crédits)**

Ce cours de qualification additionnelle s'adresse aux enseignantes et enseignants de français langue seconde dans un contexte d'immersion. À la fin du cours, l'enseignante ou l'enseignant serait au fait de nombreuses approches et pratiques éprouvées et actuelles en immersion française, celles-ci s'appliquant du début du programme jusqu'à la douzième année. L'enseignante ou l'enseignant serait outillée ou outillé avec des stratégies de communication, d'enseignement et d'intervention en ce qui trait à l'équité et la réussite des élèves inscrits au programme d'immersion.

## Sigle FSS : Français professionnel — santé et services sociaux

### **FSS1001 La terminologie et la communication efficace (3 crédits)**

- Auto-évaluation des compétences et élaboration des objectifs linguistiques et sociolinguistiques personnalisés
- À l'écoute — techniques d'écoute et simulations des interactions professionnel-client
- Outils et ressources pour la communication bilingue ou plurilingue
- Le rôle de la communication pour établir des relations positives
- Projet d'intégration

### **FSS1002 Les enjeux et les pratiques gagnantes (3 crédits)**

- Les barrières et les difficultés communes
- Comprendre et assurer l'offre active de service en français
- Les principes de soins centrés sur les personnes
- La télémédecine et les services sociaux à distance
- Projet d'intégration

### **FSS1003 La planification des services en français — santé et services sociaux (3 crédits)**

- Les rôles et responsabilités des acteurs clés et de fournisseurs de soins et de services sociaux quant à l'offre de service en français
- Les réseaux et les initiatives pour établir ou maintenir les services de santé et les services sociaux en français
- L'analyse des données probantes et le lien entre la communication en langue française et les résultats pour les clients
- L'évaluation des services en français au sein du système de santé/services sociaux
- Projet d'intégration

## **Sigle GGO : Gestion et gouvernance des organisations**

### **GGO1100 Leadership et stratégie (3 crédits)**

Comment exercer un leadership mobilisateur et socialement responsable par la réalisation et la mise en œuvre d'une planification cohérente, de façon à positionner adéquatement l'organisation dans son écosystème?

### **GGO1200 Gouvernance et approches partenariales (4 crédits)**

Comment évoluer aisément dans l'environnement légal et éthique d'une organisation en mobilisant adéquatement les différents paliers de sa structure par et pour les membres de la collectivité?

### **GGO1300 Gestion et stratégies financières (4 crédits)**

Comment mettre en œuvre diverses stratégies de diversification des formes de financement tout en assurant une saine gestion comptable et financière?

### **GGO1400 Communication et marketing (4 crédits)**

Comment préparer, mettre en œuvre et évaluer un plan de communication et de marketing faisant appel aux médias sociaux et autres moyens de communication de l'heure?

### **GGO1500 Gestion des personnes (3 crédits)**

Comment gérer les ressources humaines de façon à instaurer un climat de travail sain et productif; à soutenir le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel; et à mobiliser et encadrer les bénévoles dans un contexte francophone diversifié?



**GGO1600 Gestion axée sur les résultats (3 crédits)**

Comment gérer des projets afin de produire des résultats et mesurer la performance de son organisation à cet effet?

**GGO1700 Intégration des acquis (3 crédits)**

Comment mobiliser, de façon intégrée, les diverses compétences développées dans le cadre du certificat de façon à appliquer ses connaissances en gestion et gouvernance des organisations?



Version produite à Toronto, le 30 avril 2022

Cette version est en vigueur durant toute l'année universitaire 2022-2023 et sert de référence pour les étudiantes et étudiants admis dans un programme durant cette année.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Bureau du registraire et Direction de l'expérience étudiante à l'adresse courriel : [registraire@ontario.ca](mailto:registraire@ontario.ca)